

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

La lutte antiraciste aux U.S.A. après l'assassinat de Kennedy

C'ETAIT le 28 août dernier, après la grande Marche sur Washington contre la ségrégation raciale. Le président Kennedy avait reçu à la Maison Blanche les leaders des mouvements noirs ainsi que diverses autres personnalités. On voit ici, autour de lui, de gauche à droite : Whitney Young, le pasteur Martin Luther King, John Lewis, le rabbin Joachim Prinz, le pasteur Eugène Blake, les syndicalistes A. Philip Randolph et Walter Reuther, Lyndon Johnson, alors vice-président des Etats-Unis, et Roy Wilkins.

Les efforts du président Kennedy pour mettre fin aux discriminations racistes, de même que ses prises de position en faveur de la détente internationale lui ont valu la haine farouche de tous les éléments rétrogrades et bellicistes. Quels que soient les mobiles particuliers de son assassin, il est certain que le crime de Dallas est la conséquence des campagnes sanguinaires déchainées contre lui.

Le M.R.A.P. a rendu un solennel hommage à John Kennedy, à la grande soirée du 24 novembre, salle Pleyel. En page centrale de ce journal, Roger Maria analyse les implications racistes du crime d'Oswald. Albert Memmi explique pourquoi il a « peur pour l'Amérique » — où la bataille continue.



Réponse à une « réponse » de M. le Ministre de l'Intérieur

Une question écrite ayant été posée, au Parlement, par le député Robert Ballanger, à propos des discriminations pratiquées au café « Paris-Londres », M. Frey, ministre de l'Intérieur, a fait une étrange réponse, qui appelle bien des observations. **Charles Palant**, au nom du M.R.A.P. met les choses au point. (PAGE 5.)

L'homme qui arrêta Anne FRANK

Aussitôt après la découverte, à Vienne, de Karl Silberbauer, l'homme qui arrêta Anne Frank, « Droit et Liberté » a demandé le point de vue de *M. Otto Frank*, le père de la jeune fille. Nous publions sa lettre en page 8, avec un texte de l'écrivain *Georges Neveux*, qui adapta le journal d'Anne Frank pour le théâtre.

Contre l'apartheid

Deux Sud-Africains, l'un noir, **Robert Resha**, l'autre blanc, **Jack Hodgson**, sont venus à Paris exposer le drame de leur pays soumis au joug de fer de l'apartheid. Plusieurs organisations, dont le M.R.A.P., s'étaient unies pour le meeting où ils ont parlé le 6 décembre, après avoir tenu, le matin, une conférence de presse. La solidarité des antiracistes français avec ceux d'Afrique du Sud doit se développer après cet émouvant appel. (Voir page 9)

La bataille du « Vicaire »



De même qu'il y eut, le siècle dernier, la bataille d'« Hernani », la pièce de Rolf Hechhuth, « Le Vicaire », jouée à l'Athénée, donne lieu à de vives polémiques et même à d'intolérables violences. **Marie-Magdeleine Carbet** exprime en page 13 le point de vue d'une catholique sur cette œuvre profondément humaine. **Ci-dessus** : Michel Piccoli et Antoine Bourseiller. (Photo Elie Kagan).

LA MARTINIQUE département ou colonie ?



Accueillis par leurs avocats, trois des Martiniquais jugés par la 16^e Chambre correctionnelle sortent de prison. Après dix mois de détention, ils ont été acquittés avec dix de leurs camarades, tandis que cinq autres étaient condamnés. La Martinique est-elle un département français ou une colonie? C'est le problème posé, qu'examine en page 5 Michel Leiris, dont nous publions le témoignage.

« **Droit et Liberté** »

*vous présente
ses meilleurs vœux*

LE GALA DE PLEYEL

Un succès sans précédent

Voir notre compte rendu en pages 11 et 12
et le discours de **Charles PALANT** en page centrale

15-XI. — A Addis-Abeba, s'ouvre la conférence africaine pour le règlement du conflit frontalier algéro-marocain.

• Lors d'une manifestation antiraciste à Chester (Pennsylvanie), arrestation de 258 personnes (noirs et blancs).

16-XI. — Une bombe explosée à proximité du dortoir de l'Université de Tuscaloosa (Alabama) : une étudiante noire, Vivian Malone y réside...

18-XI. — L'abbé Boyer et Mme Hanff, qui défiaient la justice depuis 15 jours sont enfin écroués à Strasbourg : ils étaient coupables de l'enlèvement des enfants Kovacs.

• Reconnus coupables de complicité dans l'exécution de 22.000 détenus, au camp de Kuhlmsdorf, l'ancien S.S., Guenther Fuchs, est condamné aux travaux forcés à perpétuité, et son co-inculpé, Otto Bradfisch, à 13 ans de la même peine, après un procès de 11 semaines à Hanovre (R.F.A.).

17-XI. — Pour avoir tenté d'assister à l'office d'une église réservée aux blancs, 10 personnes — des blancs et des noirs — sont arrêtées à Jackson (Mississippi).

19-XI. — Nouvel attentat raciste devant le dortoir de l'Université de Tuscaloosa où réside une étudiante noire.

• L'attitude des chrétiens envers les juifs et la liberté religieuse font l'objet des chapitres 4 et 5 du schéma sur l'œcuménisme, présentés par le cardinal Béa dans son rapport au Concile.

20-XI. — Karl Silberbauer, le policier qui arrêta Anne Frank à Amsterdam en août 1944, EST RETROUVE A VIENNE OU IL ETAIT INSPECTEUR DE POLICE. Il est suspendu de ses fonctions.

• A Melbourne (Australie), les dockers décident de refuser les chargements d'armes et de munitions à destination de l'Afrique du Sud.

21-XI. — Les petits Pierre et Francis Kovacs sont retrouvés 20 jours après leur disparition. Ils étaient séquestrés à Seignosse (Landes) au siège de la secte dirigée par l'abbé Boyer.

22-XI. — Le président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy, EST ASSASSINE A DALLAS (capitale du Texas).

24-XI. — Dans le cadre des manifestations organisées dans toute la France par le Comité temporaire contre la force de frappe, 100.000 personnes participent à un puissant rassemblement à Puteaux.

• Assassin présumé du président Kennedy, Lee H. Oswald est tué dans les locaux de la police, à Dallas, par Jack Ruby, propriétaire de deux boîtes de nuit.

25-XI. — Le procès des 18 jeunes Martiniquais, membres de l'O.J.A.M. (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise) commence à Paris devant la 16^e Chambre Correctionnelle.

• Le gouvernement français alloue un prêt de 750 millions de francs à l'Espagne franquiste, à la suite d'un accord financier signé à Paris.

27-XI. — GLOBKE, qui s'était fait construire une villa dans le canton de Vaud, en Suisse, EST DECLARE INDESIRABLE par le Grand Conseil de ce canton.

29-XI. — Arrestation à Dakar de l'ex-capitaine Curutchet, dirigeant de l'O.A.S., impliqué dans 62 attentats et 4 assassinats. Il a été extradé en France.

3-XII. — Reprise à Prétoria du procès intenté par le gouvernement sud-africain contre 10 leaders de la lutte contre l'apartheid.

4-XII. — Clôture de la 2^e session du Concile, le pape Paul VI annonce son voyage prochain en Palestine.

• Encore 4 Africains pendus à Prétoria.

• Au Conseil de Sécurité, adoption unanime d'une résolution interdisant à tous les pays, l'envoi en Afrique du Sud de matériel pouvant servir à la fabrication d'armement.

• Sursis accordé à Preston Cobb, un noir de 17 ans, condamné à mort, il y a 2 ans, en Géorgie (U.S.A.). Il est accusé d'avoir tué un blanc (son patron) et devait être électrocuté le lendemain.

• Arrestation de deux officiers de police à Ludwigshafen et à Kiel : ils avaient participé à des massacres de juifs dans les territoires d'Union Soviétique occupés pendant la guerre.

5-XII. — Arrestation à Berlin-Est d'un Allemand de l'Ouest, Herbert Kuehn, qui avait perpétré des attentats en France pour l'O.A.S., et aussi en R.D.A. et dans le Tyrol.

7-XII. — Attentat à Dawson (Géorgie) : une bombe est lancée et 50 coups de feu tirés dans la nuit contre la maison d'une famille noire, où s'étaient réunis des militants antiracistes.

9-XII. — A New-York, s'est tenue une assemblée solennelle des Nations-Unies pour célébrer le 15^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

10-XII. — Jugement rendu à Paris au procès des 18 Martiniquais : 5 condamnations à des peines de prison allant de 18 mois à 3 ans, 13 acquittements.

• Les membres de l'O.A.S. de Moutanem, qui répondent de 129 assassinats, 111 attaques par explosifs et 36 incendies d'immeubles, sont condamnés par la Cour de Sécurité de l'Etat à des peines de prison allant de 2 à 10 ans et souvent assorties de sursis.

QUE SE PASSE-T-IL ?

PRESSE

● Haine et fausse science

DANS ses efforts pour renouveler les thèmes de ses campagnes de haine, « Rivarol » fait preuve parfois d'une étonnante imagination. Le numéro du 21 novembre prétend nous persuader, dans un style qui rappelle le « Stürmer » nazi, que « *l'Algérie veut voler la France* ». Car, affirme-t-il les « barbaresques » venant sur notre territoire « transportent avec eux les maladies les plus contagieuses et les plus dangereuses, notamment la vérole, pour appeler la syphilis par son bon vieux nom ». Et d'ajouter cet ignoble jeu de mots : « *Nous leur avons apporté la civilisation, ils répondent par la syphilisation.* »

On pourrait rétorquer à « Rivarol » que s'il est vrai que l'état de santé de la population algérienne laisse fort à désirer, c'est précisément une étrange manifestation de cette « civilisation » qui lui aurait été apportée. Après plus de 130 années de régime colonial, le nombre des médecins était des plus réduits en Algérie, et la mortalité atteignait un taux effrayant.

Mais peut-on discuter avec un « Rivarol » ? Son rôle est précisément de répandre le mensonge, d'empoisonner les esprits. On ne le guérira pas, lui, de ce cancer qu'est le racisme. Et l'on attend toujours des pouvoirs publics l'intervention — chirurgicale si nécessaire — qui mettrait fin aux méfaits de ce mal.

Bénéficiant de la même impunité, Maurice Bardèche ne se gêne plus du tout. Il n'hésite pas à publier dans « Défense de l'Occident » d'octobre, ce qu'il appelle le « *credo de l'homme blanc d'Occident* ». Voici quelques échantillons de ce délire :

« *Je crois en l'homme blanc, non parce qu'il a créé les machines et les banques, mais parce qu'il a proclamé que le courage et la loyauté étaient les plus grandes qualités de l'homme...* »

« *Tout homme, tout événement, toute situation qui aident l'homme d'Occident à être le juge entre les hommes est bon : toute situation qui diminue le pouvoir de l'homme d'Occident sur les forces obscures est un malheur...* »

« *La défaite de l'Allemagne en 1945 est la plus grande catastrophe des temps modernes...* »

« *L'exaltation systématique des races étrangères et l'esprit de la civilisation occidentale et la prétention de leur confier un rôle important dans la politique mondiale est un danger grave pour l'Occident, et en même temps pour ces races mêmes qui sont incapables d'assumer le rôle qu'on leur destine.* »

Ces écrits témoignent de la volonté des racistes, à notre époque de décolonisation, de calomnier les peuples qui se libèrent et d'ameuter contre eux l'opinion publique. Que ce soit dans « *Aspects de la France* », « *Fraternité Française* », « *Nouveaux Jours* », ou « *Carrefour* », les articles se multiplient où l'on présente les peuples de l'ancienne Union Française comme incapables de se gouverner eux-mêmes et atteints de tous les défauts possibles... y compris le racisme, bien entendu.

Et comme tous les arguments sont « bons » pour cette sale besogne, « *Aspects de la France* », sous la signature de Bernard Fay (21 novembre) remet Gobineau au goût du jour en offrant à ses lecteurs des données soi-disant scientifiques sur le rôle du sang (!) dans l'hérédité raciale.

Ne nous y trompons pas. Ce sont là des imbécillités. Mais on a vu où de tels propos pouvaient mener. On ne peut admettre que la science soit ainsi falsifiée pour servir les desseins de quelques criminels !

RACISME

● Le drame d'Evreux

AU procès des G.I.'s d'Evreux, les deux prévenus, Bost et Burrel, ont été condamnés à des peines de prison qu'ils feront aux U.S.A. La justice militaire américaine a rendu son verdict en considérant qu'il s'agissait d'une simple affaire interarmes (aviateurs contre parachutistes de l'armée de terre) : une rixe après-boire.

Il faut préciser que les parachutistes étaient en majorité noirs et l'un d'eux aurait frappé à coups de châtin un aviateur blanc, Padget. Certes, on avait bu et beaucoup.

Mais comment se fait-il que personne n'ait pu apporter un témoignage précis sur les faits qui se sont déroulés.

Pourquoi un des témoins de la défense, l'aviateur Sweet aurait-il raconté qu'il a

UN RIRE « RACÉ »

LES vaches sont devenues, involontairement, l'arme subtile des racistes à gros sabots, des « vaches de Troie » qu'ils introduisent dans la pensée de leurs lecteurs et surtout de leurs lectrices. « Méfiez-vous Mesdames et Mesdemoiselles, des étrangers à la peau bistre, à la peau noire, sinon vous finirez comme de pauvres vaches, vendues à la foire... » C'est à peu près ce qu'on tire comme leçon de morale des œuvres complètes de Fred Gérard de Ma Lucarne parues dans Midi-Libre, et de G.-M. L., parues dans la Tribune de Saint-Etienne.

Citons : « La petite Marianne a été traitée non comme une personne humaine, mais comme du bétail. Et encore les vaches, au marché aux bestiaux... », écrit le premier « C'est une dame de la métropole... qui était tombée sous la coupe du sieur Draïdi dont elle devint la vache à lait » écrit le second, et passons sous silence les propos xénophobes et racistes de ces deux bêtes. Ils semblent ignorer, dans leurs généralisations abusives, la couleur de peau d'un certain Profumo et de l'élegant Dr Ward.

Pour les racistes, toute accusation est bonne pour salir. Ici proxénétisme, là avarice ou apreté au gain. Et à partir d'un individu, fautif ou non, c'est tout un groupe que l'on cherche à atteindre. Nous pourrions épinglez dans la panoplie des antisémites la collection stupide des « histoires » juives. Ce genre de « bien bonnes » traîne un peu partout dans une revue comme Ridendo, destinée aux médecins. On se demande si quelqu'un peut encore sourire à de pareilles sornettes. Cela dénote un invraisemblable mépris du lecteur, en l'occurrence le corps médical. Qui aujourd'hui s'esclaffe à « Comment vatuyaud' poêle ? Etoilamatelas ?... » ? C'est de ce niveau.

Pour se renouveler, ils parleront certainement d'Ecossais ou d'Auvergnats. « Le rire aurait-il une race ? », se disent-ils. Ils y a bien le rire « jaune », le rire « frane »...

Oncle TOM.

violamment tiré en arrière Padget pour l'éloigner du soldat noir qui faisait irruption dans la salle. Et pourquoi, ces soldats noirs venaient-ils assaillir la caserne des aviateurs. Il faut dire que Padget est originaire de Virginie, un des Etats du Sud où le racisme confine à la névrose. Il faut dire que les blancs entre eux appellent les noirs des « Niggers » (Négros) et que les aviateurs blancs leur auraient crié de leur caserne : « Sales nègres. Bâtards de nègres ».

Officiellement, l'armée américaine ignore la ségrégation.

Mais l'alcool et les rivalités interarmes aidant, le racisme reprend force d'habitude. Il est à fleur de peau même de ce côté de l'Atlantique, à Evreux.

● Pour un café

« Paris - Londres » fait école. Il y a quelques jours, trois Algériens entrent dans un café situé au coin du boulevard de Belleville et de la rue Jean-Pierre-Timbaud. Ils demandent deux vitel-menthe et un café. Le patron leur sert trois vitel-menthe. Très poliment, l'un de ces consommateurs fait remarquer qu'il voulait un café. Cette exigence tout à fait normale, ouvre le trop-plein de la hargne raciste du patron qui, aidé d'autres clients, se met à invectiver les trois Algériens. Un consommateur, M. Emile Chevalier, employé municipal à Montreuil et ancien déporté de Buchenwald, prend naturellement parti pour les Algériens. Les racistes se retournent contre lui, et le bousculent. M. Chevalier est projeté dans la vitrine qui se brise, lui coupant le tendon d'Achille.

Pour avoir obéi à des principes humains et antiracistes, M. Chevalier, qui a déjà souffert du nazisme, se retrouve à l'hôpital.

TOLÉRANCE

● Le Concile et les juifs

L'AJOURNEMENT par 1.066 voix contre 86, de l'examen du chapitre 4 du schéma sur l'œcuménisme consacré à l'attitude des chrétiens envers les juifs, a provoqué une certaine déception.

On attendait beaucoup de ce texte. Le cardinal Bea, qui en est le père spirituel, a souligné devant le Concilial qu'« il y a une vieille tradition antisémite dans l'Eglise... la propagande nazie a été efficace et s'est insinuée même chez les chrétiens ».

« N'oublions pas, a-t-il déclaré, que la majorité du peuple juif n'était pas d'accord pour tuer Jésus. Seule une minorité a crié : crucifiez-le, et les princes des juifs n'ont pas voulu mettre à mort le Seigneur, le jour du Sabbat pour éviter un soulèvement dans le peuple. Le peuple juif n'est donc pas déicide, comme le prétendent certains catholiques. »

Il est donc regrettable qu'un texte qui doit constituer un apport considérable à la lutte contre l'antisémitisme ait été ajourné. Il a été dit que des diplomates arabes avaient fait pression auprès du Vatican pour empêcher le Concile de voter ce chapitre.

On peut interpréter le voyage de Paul VI en Palestine comme une volonté manifeste de préparer de meilleures conditions pour l'adoption de la déclaration sur les juifs. Ce voyage contribuera peut-être aussi à faire baisser quelque

peu la tension israélo-arabe au Moyen-Orient.

La troisième session du Concile s'ouvrira en septembre 1964.

● L'affaire Mancroft

AU début du mois, les dirigeants de la compagnie d'assurances « Norwich Union » obtenaient la « démission » d'un de leurs administrateurs, Lord Mancroft, qui est israélien.

Il était accusé de sympathie pour Israël par les représentants de quelques pays arabes (Arabie Séoudite, Irak et Syrie), clients de la compagnie.

Il faut rappeler que les pays arabes voisins d'Israël se considèrent toujours en guerre avec ce pays et ne reconnaissent pas son existence. Dans cette perspective, ils se refusent à toutes relations avec Israël, dans quelque domaine que ce soit.

Contestable en elle-même, cette attitude souligne combien serait nécessaire, pour le bien des uns et des autres, une solution pacifique, rapide des conflits qui déchirent le Moyen-Orient.

Ce qui est en tout cas inadmissible, c'est que les représailles, dépassant le cadre des relations entre Etats, prennent trop souvent un caractère proprement antisémite. Au nom de l'antisémitisme, certains dirigeants arabes favorisent ou tolèrent les excitations à la haine contre l'ensemble des juifs. Ils interdisent, dans certains cas, aux juifs, en tant que tels, de venir, pour affaires ou même en touristes, sur leurs territoires.

L'affaire Mancroft — après les restrictions auxquelles sont déjà soumises les compagnies aériennes et maritimes — montre que ces pressions tendent à imposer des discriminations anti-juives à tous les pays qui ont des relations avec le monde arabe.

On comprend l'émotion soulevée en Grande-Bretagne par la mesure prise à l'encontre de l'un de ses collaborateurs, par la « Norwich Union ».

DRIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 8. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 952021, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

GLOIRE POSTHUME



EXCLUSIVITE POUR LA FRANCE
NUMISMATIQUE FRANÇAISE - PARIS (1^{er})

Pour 399 F., on peut trouver, à Paris, les effigies en or d'hommes « célèbres » : Hitler, Mussolini, Rommel. L'Hôtel des Monnaies, organisme d'Etat, n'a-t-il pas d'autres « grands » hommes à honorer ? On n'a pas besoin de ces bijoux pour se souvenir d'Adolf Hitler, le doux Führer qui récrépait les dents en or (toujours le même métal) des déportés.

HIER et AUJOURD'HUI

● Un jumelage indécent

L'ASSOCIATION des Anciens Déportés et Internés de Caen (Calvados), dénonce l'accord de jumelage signé en 1961 entre leur maire et celui de Wurzburg, M. Zimmerer. Elle ne s'oppose pas, bien entendu, à un rapprochement franco-allemand puisqu'elle propose d'être jumelée avec la V.V.N. (Association des Victimes du Nazisme) de Wurzburg. Mais elle ne veut avoir aucune relation avec les nazis.

Or, le professeur Buchner, chargé des échanges culturels entre Caen et Wurzburg est un ancien maître de l'Ecole supérieure des cadres nazis. Le maire de Wurzburg, M. Zimmerer, dans sa thèse de doctorat, en 1935, faisait l'apologie des lois raciales. Cette thèse commentée par Globke commençait ainsi : « Le 30 janvier 1933 a été pour nous, l'aube d'une ère nouvelle. De vieilles idées se sont engouffrées, de nouvelles se fraient la voie vers la victoire... L'édification du III^e Reich est le début d'un nouvel ordre populaire, politique et social ». Un ancien nazi, tel est le maire (social-démocrate) de Wurzburg, et avec lui la majeure partie du conseil municipal et de la magistrature locale.

C'est un neurologue de cette ville, le Docteur Herterich qui a fait éclater le scandale. Il avait hérité en 1960, d'une maison louée à la fondation « Prince héritier Rupprecht de Bavière » et administrée par un autre médecin, le Docteur Wolpert. Au cours du litige qui suivit, le Docteur Wolpert déclara : « Contre moi, vous ne pourrez rien obtenir ».

Le Docteur Herterich s'acharna et fit d'intéressantes découvertes. Le Docteur Wolpert avait été un collaborateur intime du gauleiter de Franconie, Hellmuth. Le président du Tribunal administratif Rudolf Schiedermaier avait été un dirigeant de la section législative au bureau de la Direction du parti nazi qui s'occupait des affaires raciales et qui était dirigé à l'époque par Globke. Ce même Schiedermaier fut aussi le secrétaire de Frick, ministre de l'Intérieur nazi, et juge S.S. à Oslo.

Le Docteur Herterich déposa alors une plainte contre Schiedermaier. Mal lui en prit : le malheureux médecin, passionné à juste titre de justice, fut submergé par une avalanche de procès pour diffamation et insultes. De recours en recours, d'autres juges se révélèrent être d'anciens nazis. Le Docteur Herterich reçut des lettres de menace. Au téléphone, on lui fit savoir : « Toi, nous avons oublié de te gazer ».

Attaqué par 7 juges en diffamation, le Docteur Herterich fut condamné à quatre mois de prison avec sursis et à une amende.

Schiedermaier fut suspendu et Wolpert perdit son poste d'administration, mais pas sa pension mensuelle de 1.600 D.M. Les autres juges ne furent pas poursuivis. Le Maire, Zimmerer, qui déclarait en mars dernier : « Wurzburg n'était pas plus brune que d'autres cités », partit en guerre contre les journalistes qui, d'après lui, préféraient la sensation à la vérité et avaient démesurément grossi l'affaire. Mais Zimmerer est toujours maire.

Le Docteur Herterich, écœuré par ces relents d'un nazisme toujours virulent, envisage d'émigrer en Suède et se demande : « Doit-on de nouveau avoir honte d'être Allemand ? ».

● Pétain acquitté ?

Réhabiliter Pétain ! tel est le but avoué d'une dangereuse campagne de presse, dangereuse, parce qu'elle cherche à jeter le trouble dans les esprits, à donner aux jeunes, qui n'ont pas connu l'occupation,

une image faussée, toute sentimentale du chef de la « collaboration ».

Cette presse, en particulier « Le Monde et la Vie », cherche à minimiser les responsabilités du maréchal, à lui accorder des circonstances atténuantes. Son gouvernement aurait poursuivi des collaborateurs et prononcé des condamnations (mais le nombre est infime), aurait protesté contre la réquisition des ouvriers français (protestation sans effet), etc. Il est trop facile de se baser ainsi sur des détails, inévitables, étant donné l'état d'exception de l'époque, pour en tirer des conclusions générales.

Et quelles conclusions ? A partir d'éléments sans importance si on les compare à la trahison d'un homme qui a livré un pays tout entier à l'ennemi.

On affirme qu'aujourd'hui, s'il était jugé, Pétain « serait acquitté » !

Pétain acquitté ? Peut-être, en effet, non parce qu'il serait moins coupable aujourd'hui que le 15 août 1945, date à laquelle il fut condamné à mort. Mais parce que dans la France d'aujourd'hui, on doit malheureusement constater l'abandon de certains principes de morale nationale que la Résistance avait exaltés.

DROITS de L'HOMME

● 15^e anniversaire

Au cours de nombreuses manifestations, notamment à l'O.N.U. et à l'U.N.E.S.C.O., on vient de célébrer le XV^e anniversaire de la Déclaration Uni-

verselle des Droits de l'Homme, adoptée à Paris, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948.

M. Jaime Torres Bodet, alors directeur général de l'U.N.E.S.C.O., saluait l'événement en ces termes :

« La Déclaration du 10 décembre 1948 est plus qu'un bilan historique, elle est un programme. Chacun de ses paragraphes est un appel à l'effort, chacune de ses lignes condamne la résignation, chacune de ses phrases répudie un fragment privé ou national de notre passé ; chacun de ses mots nous oblige à examiner notre situation présente.

« Le destin de l'homme est une responsabilité indivisible que nous partageons tous. Aussi longtemps qu'on pourra violer impunément un seul des droits d'un seul des hommes, la Déclaration des Nations Unies nous accusera tous de lâcheté, de lenteur, de paresse, et elle nous rappellera que nous manquons d'humanité. Aussi longtemps que la plus grande partie du genre humain vivra dans la faim et dans l'injustice, pour mourir dans la misère et dans l'ignorance, le document qui a été adopté à Paris continuera à nous apparaître comme un but encore lointain.

« Répandre partout la Déclaration du 10 décembre équivaut à lutter partout pour une vie digne de l'homme, auquel les gouvernements l'ont dédiée, non pas comme un simple hommage rhétorique, mais comme la reconnaissance solennelle de leurs devoirs envers la civilisation et l'humanité. Aider les Etats à remplir ces devoirs dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, telle est la magnifique mission de l'U.N.E.S.C.O. D'autre part, quel rôle plus séduisant pourrions-nous assigner à la culture, à l'éducation et à la science que celui de faire de tous les hommes les gardiens et, par conséquent, les exécuteurs fervents de la Déclaration Universelle ? »

S'il est vrai que des progrès ont été réalisés, ces paroles restent actuelles. Notre combat quotidien le démontre.

PAIX

● Prolonger l'espoir

Du 17 au 24 novembre, dans la plupart des grandes villes de France, des rassemblements se sont déroulés contre la « force de frappe » et pour le désarmement.

A Puteaux, à l'appel de plus de trente organisations, mouvements, syndicats et partis politiques, cent mille personnes se sont réunies, exprimant la volonté pacifique des Français. Le manifeste, qui a été lu dans toute la France, et qui est commun à toutes les organisations membres du Comité temporaire, demande que cessent les sacrifices du progrès social, scientifique et économique imposés au pays pour la réalisation d'une force de

frappe illusoire : il exige l'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires.

Peu de temps après, 82 personnalités venant de nombreux pays d'Europe, selon un très large éventail politique (des communistes à l'U.N.R., en ce qui concerne la France) tenaient pendant quatre jours à Moscou la huitième rencontre de la Table Ronde. Les participants ont exprimé le désir de voir se prolonger l'espoir qu'a fait naître le traité de Moscou. Dans cette perspective, l'ensemble des participants se sont opposés catégoriquement à voir l'Allemagne fédérale dotée de l'arme atomique, et ont condamné la création de nouvelles installations nucléaires.

La table ronde a échoué sur six ans la conclusion du traité de désarmement général, admettant que les grandes puissances gardent, jusqu'à la fin, pour assurer leur sécurité, une certaine quantité d'armes nucléaires.

A l'O.N.U., la commission politique a adopté, à l'initiative de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, un vaste programme de coopération internationale dans l'espace. L'Assemblée générale a voté une résolution invitant tous les Etats qui ne l'ont pas encore signé, à s'associer au traité de Moscou.



BERLIN

M. Norden, membre du S.D.E. (parti socialiste unifié de la République Démocratique Allemande) a révélé que M. Krueger, ministre des réfugiés du gouvernement de Bonn, avait appartenu à la « vieille garde » du parti nazi.

Krueger était chef de l'organisation du parti nazi à Chojnice, en Pologne. Deux mille habitants de Chojnice ont été tués au cours des semaines qui ont suivi l'arrivée de Krueger.

MONTEVIDEO

A la suite des nombreuses protestations qui se sont élevées, le gouvernement uruguayen a décidé d'interdire la feuille raciste « Escoba », qui paraissait depuis dix ans.

NEW YORK

Roberto Holden, chef du gouvernement révolutionnaire de l'Angola, a déclaré, devant la commission de tutelle des Nations Unies : « Je suis prêt à ouvrir des négociations avec les autorités portugaises sur la base de l'autodétermination menant à l'indépendance ».

Il a également ajouté : « Nous acceptons une consultation populaire dans les mêmes termes que ceux acceptés par le peuple frère d'Algérie ».

TORONTO

Lancés depuis un avion, un flot de tracts antisémites a envahi la ville de Toronto, au Canada. Portant l'adresse du parti nazi américain de Lincoln Rockwell, les tracts proclament : « Hitler avait raison — Le Communisme est juif ».

BUENOS-AIRES

Trois bombes ont explosé contre des immeubles de la Communauté juive d'Argentine. On signale d'autre part, que le nom de Gustavo Zuviria a été donné à une grande école.

Zuviria fut à la base du mouvement néonazi en Amérique latine. Sous le pseudonyme de Hugo West, il a publié de nombreux ouvrages antisémites. En 1943, ministre de l'Education Nationale, il avait chassé 250 académiciens démocrates, dont un Prix Nobel des Universités.

Les démocrates argentins ont adressé une vive protestation au Président Guidos.

BELFORT

Plusieurs tombes ont été profanées et des pierres tombales renversées dans le cimetière juif. Trois hommes, coupables de ces actes, auraient été arrêtés.

TUTZING

Le révérend Heinrich Grueber, éminent théologien protestant, doyen de Berlin-Ouest, a déclaré à un congrès sur la compréhension entre juifs et chrétiens, que « l'Allemagne de l'Ouest n'est pas immunisée contre le virus nazi » et que le danger n'est pas écarté.

Le pasteur avait été interné à Dachau sur l'ordre d'Adolf Eichmann.

Un nouveau recueil de poèmes de Marie-Magdeleine Carbet

« Viens voir ma ville »

MARIE-MAGDELEINE CARBET nous prend par la main et, comme en chantant, en dansant et même en nous murmurant à l'oreille, elle nous invite à venir « voir sa ville » : les Antilles, la Martinique, Fort-de-France, tel autre lieu, rêve ou réalité, qu'elle porte

en son cœur — que tout être humain porte en lui-même :

« Viens voir ma Ville au soleil étalée.

« Viens voir ma Ville encerclée de clarté (p. 9).

« Voici ma Ville, détachée-toi.

« L'herbe fraîche rasée

« Sera douce à tes pieds. » (p. 10).

Et, au détour d'une rue, une notation fraîche et mélancolique (mélancolique seulement un instant) :

« Quand les visages sont fanés,

« Les larmes arrivent en sillons

« Les rides creusées par le rire. » (p. 11).

« Viens voir ma ville » est aussi un cri de révolte d'un peuple qu'on veut maintenir dans la sujétion et qui, même à travers ses rires, sait « montrer les dents ». Un poème est dédié « à ceux de Fresnes » (p. 25). Un autre avertit : « L'homme grandit » (p. 21) et pour bien se faire comprendre, Marie-Magdeleine Carbet le dédie « à ses amis de Washington » (p. 21).

Quelle que soit l'exultation populaire du « Carnaval antillais » (p. 30), il y a du sang et des larmes sur les roses de là-bas.

... Là-bas, semble dire l'auteur aux lecteurs français, ce n'est pas si loin, mais attention : ne l'oubliez pas. Voici qui nous sommes, et nos luttes et notre volonté d'espérance.

Et puis elle revient, comme dans un éclat de rire, aux jeunes de son pays et à la joie d'aimer.

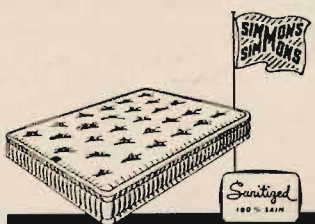
Entrons avec notre amie aux yeux chargés d'étincelles dans le carnaval antillais.

R. M.

(1) Marie-Magdeleine Carbet : Viens voir ma ville, Paris 1963. En vente au M.R.A.P.

Savoir dormir...

c'est
savoir vivre !



dormez
SIMMONS

EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement
et les grands Magasins.

La Martinique, département ou colonie ?

CINO condamnations à des peines de prison ferme (de 18 mois à 3 ans) et 13 relaxes, tel est le jugement rendu par la 16^e Chambre Correctionnelle de Paris, le 11 décembre 1963, au procès des dix-huit jeunes Martiniquais.

Au départ, deux chefs d'accusation avaient été énoncés : complot contre l'autorité de l'Etat, et atteinte à l'intégrité du territoire.

La thèse du complot, basée essentiellement sur les soi-disant « activités clandestines » des membres de l'O.J.A.M. (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste de la Martinique) a fait long

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● LA LEÇON DU PROFESSEUR ZUHLENDORF. — Le samedi 12 octobre 1963, pendant un cours de langue allemande aux étudiants étrangers de Cologne, le professeur Zuhendorf, 32 ans, a écrit au tableau le chant des jeunes hitlériennes : « Pour Hitler, pour notre vie, pour notre pain... »

A la suite des protestations, il a répondu que le nazisme était « une doctrine contre laquelle on ne pouvait rien, qu'à la fin de la guerre, on ne pouvait pas mettre tous les nazis en dehors de leurs fonctions ».

● LES EMPRISONNES DE FRESNES ET DE MONTLUC. — Trois étudiants, Claudie Duhamel, Nicole Brochier, Jean-Jacques Brochier, sont encore maintenus à la prison de Montluc, à Lyon. Jean-Claude Pauptert et Gérard Meier, sont toujours emprisonnés à Fresnes.

Vingt et un mois après les accords d'Evian, ils sont encore « coupables » d'avoir aidé le peuple algérien à se libérer.

● « GROSS FILOU ! ». — Le journal « La Semaine Africaine » de Brazzaville est un bien curieux journal.

Une page publiée récemment sous le titre « Pour mieux connaître la République Fédérale d'Allemagne » commence ainsi : « L'exposé ci-dessous ne traitera que de la R.F.A. qui se considère, en attendant la réunification, comme le mandataire pour toute l'Allemagne ».

Le ton de l'ensemble est donné. Une carte illustre la page, avec cette légende : « 1. R.F.A. 2. Zone d'occupation soviétique (appelée Allemagne de l'Est). 3. Régions sous administration polonaise. »

Les rédacteurs de ce journal confondent peut-être « nos-ancêtres-les-Gaulois » et « les grands-aryens-blonds ». Pas nous.

● LA PREUVE. — Près de deux mois après, dans le même journal « La Semaine Africaine » nous relevons un « Concours de l'Ambassade d'Allemagne »... sans doute pour vérifier que la mémoire des lecteurs est bonne. Douze questions, cotées de 1 à 5, sont posées en des termes pour le moins suspects.

« Question 2. ... Lequel des deux territoires s'attend à la réunification basée sur des élections libres et se considère comme le mandataire de l'Allemagne entière ? Points : 5. »

« Question 3. Quel est le nom de l'extracapitale allemande et quand revêtira-t-elle à nouveau son ancien rang ? Points : 4. » ... Les réponses sont à envoyer à « l'Ambassade d'Allemagne ». Nous n'y manquerons pas.

● LE SENS DU CONCILE. — Rivarol en est blême ! Il a cru lire dans le « Figaro » que le sens du concile était de « démontrer que ce ne sont pas les juifs qui ont crucifié Jésus... mais plutôt l'O.A.S. »

● UN « FOU » ETRANGE. — On fait passer pour « fou » le marin des commandos qui, à Toulon, vidait ses chargeurs dans les restaurants algériens de la rue Camille-Mauban et blessa gravement cinq Algériens en train de discuter paisiblement.

Il est étonnant qu'un pareil « fou » n'ait choisi pour cible que les cafés fréquentés par les Algériens et ait pu sortir tranquillement de sa caserne, la mitrailleuse au poing.

Cette folie vient à point pour qui veut masquer une maladie : le racisme.

Le témoignage de Michel LEIRIS au procès des 18 jeunes Martiniquais

feu. A l'instruction, cette thèse ne fut pas retenue, il n'y a pas complot, et Fort de France fut dessaisi au profit de la métropole. On enleva les accusés de nuit « pour cause de sécurité publique ».

Le second chef d'accusation retenu contre les accusés, était basé sur le fait que l'O.J.A.M. avait demandé, dans ses proclamations, que les Martiniquais puissent gérer leurs propres affaires pour mettre fin aux abus actuels.

La plupart des accusés, dont quatre étaient en liberté provisoire, ont fait (y compris ceux qui ont été acquittés) dix mois de prison préventive. On ne peut que déplorer la sévérité de la sentence qui ne tient pas compte de l'argumentation approfondie de la défense représentée par 17 avocats des barreaux de Fort-de-France (M^{rs} Gratiant, M^{rs} Odet Denis, ancien président de la Cour d'Appel de Fort-de-France, M^{rs} Darsières), de Bordeaux (M^{rs} Joseph Brude), de Paris (M^{rs} Malarasso, M^{rs} Mauville, M^{rs} Jacqueline Chevalier, etc...).

De nombreuses personnalités sont venues apporter leurs témoignages : parmi celles-ci : Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Aimé Césaire, député de la Martinique, Louis Odru, député communiste de Montreuil, ancien conseiller de l'Union Française, Elie Bloncourt, ancien député socialiste, Duféal, secrétaire de la C.G.T. martiniquaise, Mme Etchard, médecin de l'hôpital du Lamentin, etc...

Nous publions ci-dessous les notes pré-

parées par notre ami Michel Leiris, pour son témoignage, et qu'il a bien voulu nous confier.

Je voudrais apporter quelques éléments de nature à faire mieux comprendre la réaction des jeunes gens de l'O.J.A.M. et comment « anti-colonialisme » et « sentiment national » ont pu se développer à La Martinique.

1^o La situation de la Martinique est objectivement coloniale (malgré le grand progrès que la loi de départementalisation a constitué au point de vue des « droits du citoyen » et les quelques aménagements qu'elle a permis) :

Cette terre tropicale est située à des milliers de kilomètres de la France et peuplée presque entièrement par des gens de couleur.

La classe dominante est numériquement faible, constituée par environ 3.000 blancs qui détiennent les trois-quarts des terres, les grandes usines et ont la haute main sur les établissements de crédit et sur le haut commerce d'exportation et d'importation. Les « blancs créoles », presque tous apparentés ou alliés, se tiennent entre eux et se conduisent en membres d'une caste supérieure.

La culture, de très loin la plus importante, est celle de la canne à sucre qui produit le sucre et le rhum, exportés en France, celle-ci fournissant, non seulement la plupart des produits fabriqués, mais des denrées alimentaires de première nécessité (farine, riz, céréales secondaires, huiles et graisses, morue salée, etc...). A la Martinique donc, subsiste le « pacte colonial » : la métropole reçoit les produits du pays (à peine industrialisés) et en revanche envoie les siens.

La grande extension de la culture (presque monoculture) de la canne, a de multiples conséquences : faible développement des cultures vivrières, guère d'autres industries que la sucrerie. Cet état de choses a des répercussions sur le coût de la vie, beaucoup plus élevé qu'en France, et pour les travailleurs, le sous-emploi.

2^o La France pratique une politique d'assimilation culturelle.

L'enseignement est donné comme à de jeunes Français, sans tenir compte — ou tenir assez compte — des conditions locales et du passé local. Avant d'enseigner l'histoire de France, c'est l'histoire des Antilles qu'il y aurait lieu d'enseigner à de jeunes Martiniquais, qui presque tous, sont les descendants plus ou moins mélangés des esclaves africains amenés par les négriers.

Un enseignement ainsi conçu tend à donner une culture en quelque sorte surimposée, parce qu'elle ne plonge pas ses racines dans la réalité antillaise, réalité très distincte de la réalité française, aussi bien quant au cadre naturel que quant au milieu humain.

3^o La Martinique a sa spécificité culturelle propre.

C'est une île colonisée par des Français qui éliminèrent les autochtones indiens et firent venir d'Afrique les noirs dont ils avaient besoin comme main-d'œuvre.

Outre les blancs originaires d'établissements plus ou moins anciens (1/10 environ), l'actuelle population comprend un certain nombre de noirs (presque tous au bas de l'échelle sociale et vivant comme travailleurs salariés, petits planteurs et pêcheurs) et une très large masse formée

par les gens d'ascendance mixte (un brassage considérable s'étant opéré entre blancs et noirs, par voie d'unions généralement illégitimes). A cela s'ajoutent des Asiatiques : descendants d'Indous recrutés comme travailleurs après l'abolition de l'esclavage (plus quelques descendants de Chinois).

A ce peuplement composite répond une culture également composite : maints traits africains se sont maintenus et maints traits de la culture française qui était celle des colons se sont modifiés en fonction de leurs nouvelles conditions de vie. D'où une culture originale, très éloignée certes des cultures négro-africaines, mais distincte de la culture proprement française.

Les traits africains se sont maintenus, non seulement dans le folklore (littérature orale, coutumes, croyances, musique, danse, etc...), mais dans maints domaines de la vie sociale : sentiment de famille jouant jusqu'entre parents très lointains, proflité, importance de l'entraide (grande extension des associations mutualistes, pratique du « coup de main » entre paysans, solidarité familiale rappelant ce que le grand africaniste Delafosse disait des sociétés africaines où il n'y a ni veuves ni orphelins).

Ce syncrétisme culturel est exprimé par l'existence de la langue « créole », langue née des relations verbales des anciens esclaves noirs avec leurs maîtres européens. Africaine par sa syntaxe et sa morphologie, européenne par son vocabulaire. C'est la langue parlée par tous les gens de la campagne (y compris les propriétaires fonciers ou « géreurs » de race blanche) et comme aussi des citadins. « Langue » et pas seulement « patois », puisqu'elle est parlée non seulement dans les îles dont la langue officielle est le français (Martinique, Guadeloupe, Haïti), mais dans les îles comme la Dominique et Sainte-Lucie dont la langue officielle est l'anglais.

En bref, on peut dire que La Martinique a non seulement un peuplement beaucoup plus hétérogène que celui de l'immense lequell des départements du continent, mais qu'elle est douée de particularités culturelles qui la différencient fortement de ces départements.

Dans ces conditions, je ne m'étonne pas de l'état d'esprit qu'on voit se développer dans la jeunesse martiniquaise.

Le mécontentement de cette jeunesse très nombreuse (comme dans tous les pays à forte poussée démographique) est compréhensible. Elle dispose de très minces débouchés et bien des éléments sont obligés de s'en aller loin de chez eux pour trouver un emploi.

Pour peu qu'elle réfléchisse, cette jeunesse est bien obligée de se rendre compte que, malgré la réforme de 1946, la Martinique est demeurée, au moins économiquement, une colonie et que les conditions d'existence y restent difficiles. Au point de vue culturel, elle prend conscience d'une originalité antillaise. De là, l'« anti-colonialisme » et l'éveil d'un sentiment « national ».

Après mes deux séjours aux Antilles françaises, j'ai souvent déploré que trop de Martiniquais et de Guadeloupéens s'expatrient au lieu de rester sur place pour travailler à faire avancer leur pays. Je ne puis donc avoir que la plus grande estime pour ces jeunes accusés, qui ont choisi de se colletter avec ces problèmes au lieu de s'en détourner et veulent à tout prix qu'eux-mêmes et leurs congénères parviennent à sortir de l'ornière.

UNE DECLARATION DU M. R. A. P.

APRES le jugement rendu dans l'affaire des dix-huit jeunes Martiniquais, dont cinq sont condamnés à des peines sévères, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), exprime la crainte que cette décision n'aggrave l'amertume et la tension aux Antilles, plutôt que de résoudre les problèmes qui s'y trouvent posés.

Il est inquiétant qu'aux efforts entrepris au grand jour pour défendre la dignité humaine bafouée, l'égalité et les droits démocratiques, il soit répondu par de nouvelles atteintes à la liberté d'expression, par l'action répressive de la police et des tribunaux.

Les plus nobles traditions de la France, adaptées à l'esprit de notre temps et à l'irrésistible évolution des rapports entre les hommes et entre les peuples dictent, dans ces circonstances, des solutions conformes à la fois à la justice, à l'humanité, aux aspirations des Martiniquais et aux intérêts bien compris de notre pays.

Le M.R.A.P. espère que les condamnations prononcées par la XVI^e Chambre seront annulées en appel, et souhaite que des mesures efficaces soient appliquées d'urgence aux Antilles pour que s'affirment, dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale, une véritable démocratie.

Paris, le 11 décembre 1963.

LE RACISME : Une réalité en France

La section guadeloupéenne de l'Amicale Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais (A.G.T.A.G.), vient de publier un tract où elle dénonce les manifestations de racisme en France.

Evoquant l'affaire du « Paris-Londres », dont les cinq victimes sont des Guadeloupéens, ce tract souligne que si le racisme est moins spectaculaire ici qu'en Amérique, il n'en n'est pas moins une réalité, qui « se pratique sous des formes multiples ».

« Quel est l'Antillais, poursuit-il, qui n'a pas été victime du racisme dans son travail, ses études, son habitation, etc. »

« A de nombreuses reprises, nous nous sommes heurtés au refus d'intervenir des agents de l'ordre, chargés de faire respecter la loi. »

Plus loin, on peut encore lire sur ce tract, à propos du « Paris-Londres » :

« Nous remercions tout particulièrement le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, qui nous apporte son soutien effectif, notamment dans

le procès engagé par nos cinq compatriotes. »

Tragique bagarre dans le Nord

Sous le titre : « Ségrégation raciale à Loos ? Trois jeunes noirs malmenés à la sortie d'un bal », nous lisons dans le journal Nord-Eclair, du 26 novembre, que nous envoie un correspondant, l'article que voici :

Il est des scènes pénibles, des scènes qui vous laissent des souvenirs atroces, des scènes écœurantes que l'on a du mal à décrire. Et pourtant ! Oui, pour quoi la bagarre dont j'ai été le témoin, au cours de la nuit de samedi à dimanche, en plein centre de la ville de Loos.

Au beffroi de l'hôtel de ville, les douze coups de minuit avaient résonné depuis trois quarts d'heure... dans la salle du Foyer Culturel, la jeunesse dansait... dans la rue, à une centaine de mètres de la salle rutilante de lumière, des dizaines de jeunes gens, sur trois noirs, s'acharnaient.

Oui, à coups d'antivols de bicyclette, à coups de tendeurs, l'un même s'était ar-

mé d'une manivelle, ces jeunes voyous se ruèrent — tels de véritables chacals — sur trois Africains, trois jeunes noirs venus, comme chaque samedi, à Loos, s'amuser.

De leurs fenêtres, des gens assistaient à la curée. Un noir s'effondra ; à coups de talon, les autres s'acharnèrent sur le corps inanimé. Une égérie tapait des mains ; les voyous frappaient...

Puis, la lâcheté fit le reste, tels des rapaces... les pleutres fuyaient.

Le champ de bataille était presque désert quand les policiers survinrent. Ils étaient deux. Ils constatèrent et relevèrent les identités. Un médecin, de son côté, signala des dents cassées : cinq, six ; une mâchoire presque fracassée ; des bosses, de sanglantes plaies...

Voilà les faits. L'enquête est en cours et les policiers sont bien décidés à faire le jour sur cette scandaleuse agression. Puissais-je, comme quelques Loosois, ne jamais réentendre cette terrible phrase : « C'étaient des Noirs, ils se sont acharnés. »

C. B.

REPONSE A UNE « REPONSE » de M. le Ministre de l'Intérieur

4859. — M. Robert Ballanger expose à M. le ministre de l'intérieur que des incidents racistes ont eu lieu le 14 septembre 1963, à Paris, la direction du café « Paris-Londres », 22, rue de Dunkerque, ayant refusé de servir cinq consommateurs antillais. Ces pratiques racistes, étrangères à l'immense majorité des débitants de boissons nationales, à l'heure où les meurtres ignobles commis par les racistes des Etats-Unis soulèvent la réprobation du monde entier. Il lui demande : 1° les moyens juridiques et autres dont il dispose actuellement pour prévenir et réprimer de tels actes de discrimination raciale et de provocation à la haine raciale ; 2° ceux de ces moyens qu'il compte mettre en œuvre dans le cas considéré ; 3° s'il entend, avec le Gouvernement auquel il appartient, demander l'inscription d'urgence à l'ordre du jour du Parlement, demander la haine raciale déposée, à l'initiative du M. R. A. P., par des groupes parlementaires dont le groupe communiste. (Question du 28 septembre 1963.)

Réponse. — L'enquête effectuée ramène l'incident évoqué aux faits suivants : le 14 septembre 1963, la conduite de deux consommateurs originaires d'outre-mer, qui causaient du scandale dans un café parisien, a amené le gérant à les inviter à quitter les lieux. Peu après leur départ, deux autres clients de même origine entraient dans l'établissement et demandaient à être servis sur un ton désobligeant pour le gérant, et ce en présence d'un reporter d'un journal parisien. Priés à leur tour de sortir, ces deux individus se sont retirés, mais ont été remplacés par plusieurs autres, accompagnés d'un photographe de presse dont l'attitude a justifié un appel à la police. Ces circonstances, et notamment la présence opportune de deux journalistes, permettent de penser qu'il s'est agi en l'occurrence non d'un incident provoqué par un geste discriminatoire à l'égard de clients d'une certaine appartenance raciale, mais bien d'une provocation destinée à être utilisée à des fins de propagande. Le ministre de l'intérieur assure comme il l'a d'ailleurs toujours fait, à ne pas tolérer d'actes d'honneur parlementaire que le Gouvernement est bien décidé, de discrimination raciale sur le territoire national, dans la mesure où ils sont nettement caractérisés et où il ne s'agit pas, comme dans le cas de l'espèce, d'incidents d'origine douteuse qui ne peuvent raisonnablement être tenus pour des actes d'hostilité à l'encontre d'une race déterminée.

Dans le Journal Officiel du 7 novembre

NOUS publions ci-contre le texte d'une question posée par un député, M. Robert Ballanger, au Ministre de l'Intérieur, et la réponse faite par celui-ci dans les colonnes du « Journal Officiel » du 7 novembre dernier.

Question et réponse se rapportent au refus de servir opposé à des consommateurs de couleur par un tenancier de café, le « Paris-Londres », près de la gare du Nord, à Paris.

Toute la presse parisienne avait publié la protestation du M.R.A.P. contre des pratiques indignes d'un pays civilisé, certains journaux non sans avoir, auparavant, procédé à une enquête poussée.

Rappelons les faits : au début de septembre, plusieurs Antillais nous signalaient qu'au « Paris-Londres », on avait refusé de leur servir une consommation. Un garçon de café avait même avoué qu'il avait des ordres de ne pas servir les gens de couleur.

Ce n'est pas la première fois que de tels faits sont signalés au M.R.A.P. A maintes reprises nous sommes intervenus. Souvent, nous avons obtenu que cessent ces discriminations déshonorantes.

Cette fois encore nous avons tenu à vérifier les choses.

Nous avons beau être rompus à la lutte contre toutes les formes du racisme, notre réaction première est toujours de croire, d'espérer que ça n'est pas vrai, que des hommes n'attendent pas délibérément à la dignité d'autres hommes.

Le 14 septembre donc, vers 18 heures, nous nous trouvons plusieurs membres du Bureau National du M.R.A.P., au comptoir du « Paris-Lon-

dres », qui devant une bière, qui devant un café. Séparés comme sans nous connaître. Il est prévu qu'un de nos amis antillais, agent hospitalier, viendra demander une consommation. Nous restons là, le cœur battant, impatients de constater que, peut-être, tout cela n'est qu'un malentendu.

Notre ami arrive, entre, s'approche du comptoir et commande un demi de bière.

Alors s'engage, entre le serveur et lui, un ahurissant dialogue où il est question d'imposer au consommateur de commander un repas pour avoir le droit de boire. Plus de vingt personnes sont là — des « blancs » il est vrai — dont aucune ne mange et que l'on a pourtant servi.

« Pour vous c'est comme ça, et si ça ne vous plaît pas, allez ailleurs !... Nous servons qui nous voulons ! » Gérant, caissière se mêlent à l'affaire. Chacun de nous essaie d'en appeler à la raison, à la dignité,

PAR
Charles PALANT
Secrétaire général du M.R.A.P.

à la loi, aux souvenirs d'une autre époque. Des consommateurs s'esquivent. D'autres renseignent les passants qui s'amassent sur le trottoir. L'indignation est générale. Quatre autres Antillais, un étudiant, un employé, un fonctionnaire des P.T.T., un magasinier se sont joints à leur camarade. Ils sont là tous les quatre, atterrés devant tant de haine ; l'un brandit sa carte d'ancien combattant.

Nous exigeons la présence de la police. Les agents arrivent, que le cafetier invective. Le brigadier s'informe et prononce : « Mais c'est de la discrimination raciale ! »

Deux camarades du M.R.A.P. accompagnent les cinq Antillais au commissariat voisin. Un rapport est rédigé. Bientôt nous sommes tous devant le commissariat. Avec une entière courtoisie, témoins, protagonistes et policiers déplorent que le racisme soit encore possible de nos jours.

Revenons à la réponse ministérielle du 7 novembre. Une enquête a été effectuée, lisons-nous, avant d'être accusés de provocation.

Si enquête il y a eu, comment se fait-il que ni les plaignants, ni les témoins n'aient été entendus ?

La position prise par le Ministre de l'Intérieur ne préjuge-t-elle pas sur les résultats de l'instruction judiciaire et le cas échéant sur le jugement du Tribunal Correctionnel ?

Comment peut-on faire dire, place Beauveau, à une délégation du M.R.A.P., par un haut fonctionnaire du Cabinet, que le Ministre entend prendre une part active à la lutte contre le racisme et, d'autre part, expédier en quelques phrases, un cas aussi typique de racisme, qui plus est, en tenant des propos offensants à l'égard du Mouvement antiraciste auquel on a donné de telles assurances ?

Pourquoi, dans une telle affaire, l'attitude du Ministère est-elle si négative ? Pourquoi cette réponse qui sera ressentie avec émotion par tous ceux qui approuvent l'action du M.R.A.P. ?

Parmi ceux-là, qui se recrutent dans toutes les familles spirituelles de notre pays, se trouvent aussi bien des amis politiques du Ministère de l'Intérieur. Certains n'ont-ils pas signé, avec d'autres parlementaires, nos propositions de lois contre le racisme ! Il est vrai qu'au même moment, le Garde des Sceaux affirmait l'inopportunité de tout remaniement législatif en matière de répression du racisme car, soutenait-il, le racisme N'EXISTE PAS EN FRANCE ACTUELLEMENT !

L'intention de M. Frey est-elle d'appuyer la thèse de son collègue de la Justice ? Alors s'éclaireraient et le contenu de sa réponse et sa discrétion quant à la dernière partie de la question posée par M. Ballanger, à savoir :

« Si (M. le Ministre de l'Intérieur) entend avec le gouvernement auquel il appartient, demander d'urgence l'inscription à l'ordre du jour du Parlement des propositions de lois contre la discrimination raciale et la provocation à la haine déposées à l'initiative du M.R.A.P. »...

« Les Volontaires » toujours vendus

DANS notre numéro du mois dernier, nous faisons savoir en dernière minute que la vente-signature du livre « Les Volontaires », prévue pour le 15 novembre, n'avait pas eu lieu.

On s'en souvient, la sortie de cette apologie des crimes nazis, signée « Saint-Loup », pseudonyme qui cache Marc Augier, avait soulevé l'émotion et l'indignation des anciens résistants et déportés, et de tous les démocrates.

Les protestations unanimes des organisations antiracistes, des groupements de Résistance et de déportés se révélèrent efficaces puisque le vendredi 15 novembre au soir, les grilles de la librairie Dauphine, 58, rue Mazarine (où devait se tenir la vente-signature) étaient fermées, la porte surveillée par des agents de police, la manifestation des collaborateurs ayant été interdite la veille au soir.

Mais tout n'est pas résolu : le livre honteux, qui glorifie la L.V.F. est en vente libre et continue d'être diffusé.

Le M.R.A.P., qui s'est élevé avec force contre cette provocation, avait écrit aux ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Education nationale, ainsi qu'à M. Malraux, ministre d'Etat, et au Préfet de police, demandant que ce scandale prenne fin.

Le ministre de l'Education a répondu en ces termes : « ... J'ai transmis votre lettre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur dont les services sont compétents en la matière. »

« Je tiens à porter à votre connaissance que satisfaction a été donnée à votre légitime demande, et qu'une décision d'interdiction de la réunion prévue a été prise... »

Quant au Ministre de l'Intérieur, il écrit : « ... J'ai l'honneur de vous faire connaître que le gouvernement, qui ne dispose plus des pouvoirs que lui conférerait l'Etat d'urgence à l'égard de la presse et de la librairie, ne peut effectuer aucune saisie en ce domaine. Les seules possibilités de saisie prévues par la loi résultant de l'article 30 du Code de procédure pénale qui les limitent aux crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, ne sauraient s'appliquer en l'espèce... »

Il est regrettable que l'apologie des crimes de guerre, du racisme, de la collaboration avec l'ennemi, n'entre pas dans le cadre des « crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ». Et que, dans ces conditions, rien ne soit fait pour empêcher la diffusion d'un ouvrage aussi

nocif, alors que, tout récemment, une saisie a encore eu lieu. Le Comité de Liaison de la Résistance a déposé une plainte, mais la procédure peut durer fort longtemps...

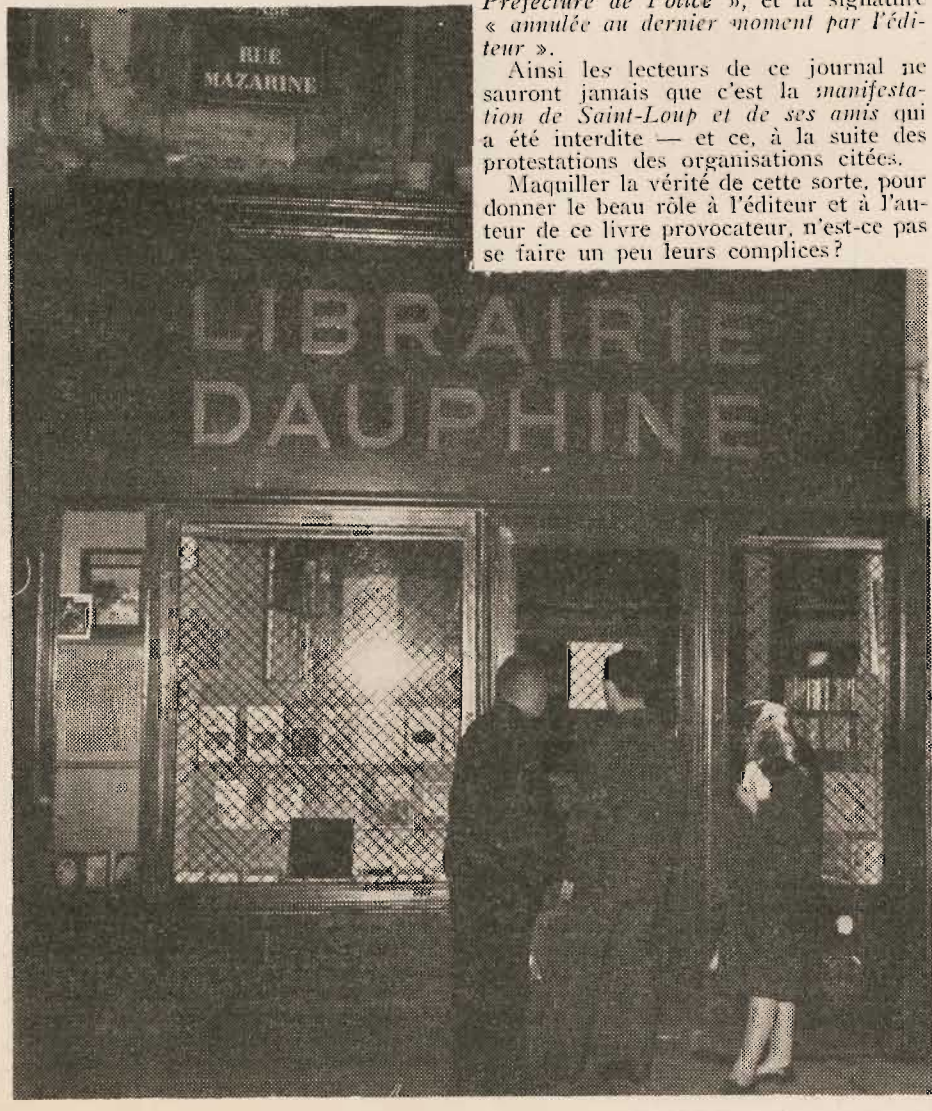
COMMENT « PARIS-PRESSE » ECRIT L'HISTOIRE...

Au lendemain de l'interdiction de la vente-signature, « Paris-Presse » a pu-

blié un étrange article. Pour lui, l'affaire se résume à un embouteillage évité pour les habitués de la rue Mazarine. On se demande vite pourquoi ce chroniqueur se soucie tant de la circulation parisienne. Figurez-vous, dit-il, que des comités, des associations s'étaient mobilisés pour manifester contre un livre : « c'est évidemment beaucoup pour un seul ouvrage ». Mais heureusement « cette manifestation a été interdite par la Préfecture de Police », et la signature « annulée au dernier moment par l'éditeur ».

Ainsi les lecteurs de ce journal ne sauront jamais que c'est la manifestation de Saint-Loup et de ses amis qui a été interdite — et ce, à la suite des protestations des organisations citées.

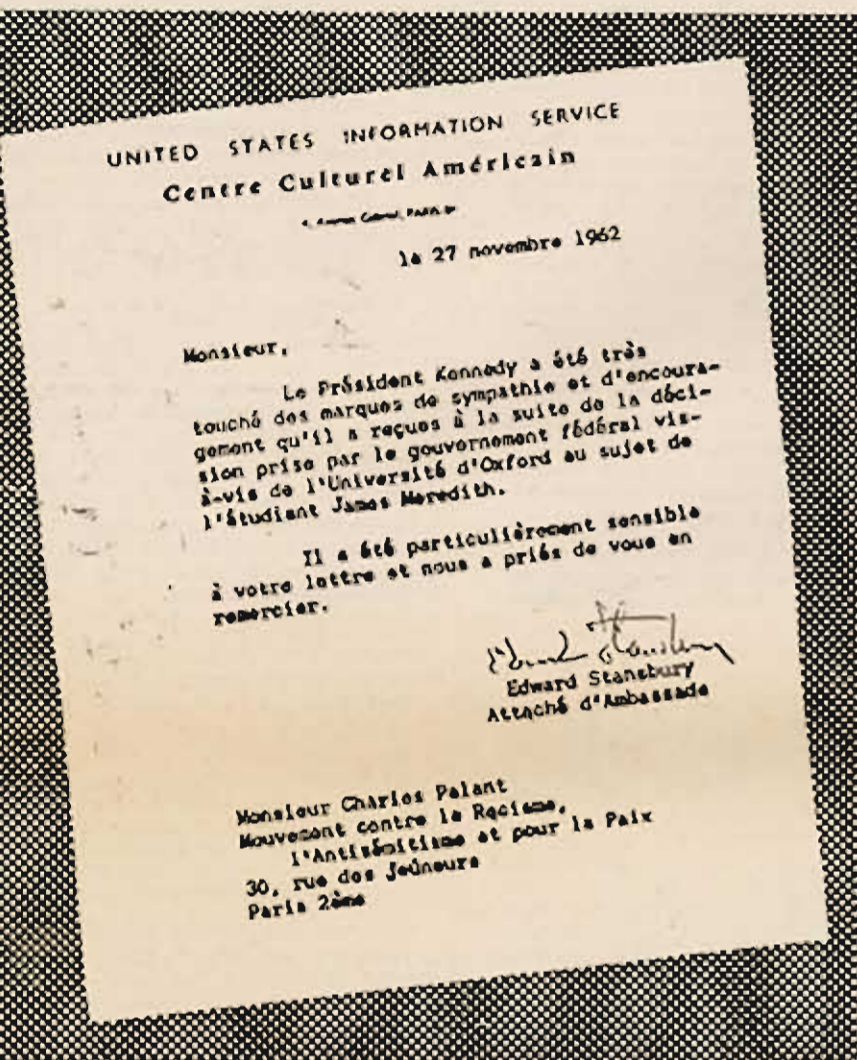
Maquiller la vérité de cette sorte, pour donner le beau rôle à l'éditeur et à l'auteur de ce livre provocateur, n'est-ce pas se faire un peu leurs complices ?



Derrière la grille, l'arrêté d'interdiction (Photo Elie Kagan.)

APRES LE DRAME DE DALLAS

« Le Président a été très touché »...



Il y a un an de cela... Les racistes du Mississippi, encouragés par le général Walker, avaient tenté d'empêcher l'inscription de l'étudiant noir James Meredith à l'Université d'Oxford. Le président Kennedy, face au déchaînement de la haine, recourut aux forces armées pour imposer le respect de la loi...
A Paris, le M.R.A.P. organisait, salle Récamier, une soirée de solidarité avec tous les antiracistes en lutte pour que cesse la ségrégation au pays de Lincoln.
La résolution adoptée par l'assistance fut adressée, ainsi qu'un télégramme, au Président des Etats-Unis, John Kennedy tint à nous faire savoir, par cette lettre, qu'il avait été sensible à l'action de notre Mouvement.

L'hommage des antiracistes à John F. KENNEDY

Le gala du M.R.A.P., qui rassemblait, le 24 novembre, à la salle Pleyel, plus de 2.000 personnes, s'est déroulé, cette année, dans une atmosphère inhabituelle. Deux jours auparavant, le président John Kennedy avait été assassiné à Dallas ; et pour les amis de notre Mouvement, le plaisir de se retrouver à cette traditionnelle soirée de la fraternité se voilait d'un douloureux chagrin.

Dans l'allocution qu'il prononça, notre secrétaire général, Charles Palant, exprima avec émotion les sentiments de tous.

« Un attentat odieux et lâche, déclara-t-il, a coûté la vie à John Kennedy, Président des Etats-Unis d'Amérique. Le monde entier est bouleversé par la mort du grand homme d'Etat, dont la jeunesse symbolisait l'aspiration universelle à un monde de paix dans la coexistence fraternelle de tous les hommes, de tous les peuples.

John Kennedy, qui avait pris la décision de traduire en actes de gouvernement la lutte héroïque des antiracistes américains, nous avait personnellement témoigné sa reconnaissance pour notre action solidaire avec les noirs et les blancs qui mènent aux Etats-Unis le même combat que nous.

John Kennedy s'était acquis un titre immense à l'admiration de tous les peuples en apposant, au nom de son pays, sa signature au bas du traité de Moscou qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire des relations internationales.

« En ces tristes circonstances, les antiracistes sont aux côtés de Jacqueline Kennedy, de ses enfants,

qui font le dur apprentissage du malheur, hélas familial à tous ceux qui ont eu à souffrir du racisme.

« Nous sommes aux côtés du peuple des Etats-Unis et, du fond du cœur, nous souhaitons que soit poursuivie, développée, la politique de défense des droits civiques et de bonnes relations entre les nations qui était celle du grand disparu.

« A la mémoire de John Kennedy, je vous prie d'observer une minute de silence. »

Puis, après que l'immense foule se fût recueillie, debout, dans une impressionnante immobilité, Charles Palant salua et remercia les personnalités présentes qui avaient tenu à s'associer à cette grande manifestation du M.R.A.P. : ambassadeurs et représentants diplomatiques de Cuba, du Gabon, d'Israël, d'Union Soviétique, de Côte d'Ivoire, de Pologne, d'Algérie, de Hongrie, du Sénégal, de Bulgarie ; parlementaires et élus municipaux de diverses tendances ; dirigeants de multiples organisations et groupements, ainsi que des artistes et le champion de boxe américain Ray Sugar Robinson, qui fut longuement et chaleureusement applaudi.

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE TOUT ENTIÈRE...

En terminant, Charles Palant devait souligner que, malgré les agissements monstrueux des ennemis du progrès, de la paix, de la fraternité humaine, l'action des hommes de bonne volonté apporte au monde des raisons d'espérer :

« En Amérique, en Afrique du Sud, en Asie, en Europe même, partout, s'écria-t-il, le racisme est sur la défensive. Partout les hommes

luttent avec courage contre la bestialité raciste. Toutes les grandes forces politiques, morales,



Charles Palant prononçant son allocution au gala du M.R.A.P. (Photo Mardylco).

Emouvante manifestation le 24 novembre, Salle Pleyel en présence de plus de 2.000 personnes

religieuses prennent conscience qu'il faut en finir avec la criminelle stupidité des préjugés racistes. Désormais c'est la conscience universelle tout entière qui se soulève.

« Aux Etats-Unis, aux côtés des noirs, les blancs les plus prestigieux se mêlent à la bataille décisive contre le racisme.

« En Afrique du Sud, le racisme est condamné par tous les gouvernements des nations civilisées.

« Au Sud-Est asiatique, les sacrifices des bonzes font balayer par le vent de l'histoire les valets de l'oppression.

« A Rome, au Concile, la chrétienté s'apprête à porter un coup décisif aux vieux préjugés antisémites qui ont coûté tant de larmes et de sang.

« Dans notre propre pays, l'opinion la plus large se dresse à notre appel contre un café qui refuse de servir des noirs. A notre appel encore, la Résistance tout entière debout et unie, amène le pouvoir à interdire la vente d'un livre à la gloire de la L.V.F. »

RESTER VIGILANTS, UNIS ET ACTIFS

« Mais, ajoute notre secrétaire général, il faut demeurer vigilants et actifs.

« Ne vient-il pas de se constituer en France, sans qu'aucun sanction ne soit prise, une Société des Amis de Drumont ? Ne vient-on pas de publier dans une collection populaire les œuvres de Gobineau ?

« Et la presse raciste n'est-elle pas libre d'exalter le racisme hitlérien sans que jamais les pouvoirs publics n'interviennent. Et ailleurs, la détection du policier qui arrêta Anne Frank ne vient-elle pas rappeler que, pour un Eichmann châtié, des milliers de criminels sont encore libres et ne désespèrent pas de prendre leur revanche ?

« Qui il faut demeurer vigilants, actifs, et unis aussi. Car à l'heure du traité de Moscou signé par cent six Etats, le poids de la France fait encore cruellement défaut dans la balance où s'affirme l'espérance humaine de fraternité et de paix.

« Après quinze ans de lutte incessante, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme, le projet de loi sur les droits civiques, déposé en juin dernier, pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la Chambre, la commission compétente, celle des affaires judiciaires ayant rendu un rapport favorable. Mais avant d'être discuté en séance plénière, le projet doit franchir le barrage de la commission réglementaire (« Rules Committee »). Or, le président de cette commission, M. Howard W. Smith, bon conservateur de Virginie, pleinement satisfait du « statu quo » n'envisage pas de « s'occuper » de la loi avant l'année prochaine. De plus, le Congrès compte se séparer au plus tard le 20 décembre, ce qui élimine toute tentative d'accélération des travaux.

(Voir en page 11, la liste complète des personnalités présentes au gala du 24 novembre).

J'ai peur pour l'Amérique ...

Nous savions déjà que tous les opprimés se ressemblaient ; le Colonisé, le Juif, le Pauvre, la Femme, par delà leurs traits individuels et leurs histoires spécifiques, ont un air de parenté ; tous, ils subissent un joug qui laisse des traces analogues dans leurs âmes et imprime un gauchissement similaire dans leurs conduites. La même souffrance appelle souvent les mêmes gestes, les mêmes crispations intérieures ou les mêmes grimaces, les mêmes angoisses ou les mêmes révoltes (1).

Nous hésitions un peu à placer le noir américain dans cette galerie de portraits. Ce n'était pas tout à fait de notre faute ; le

par
Albert MEMMI

noir américain est un opprimé, bien sûr nous l'avions deviné à travers sa musique, nous l'avions entr'aperçu dans les comédies de la belle époque, où il était éternellement domestique, liftier, cirreur, et jamais héros ou maître. Mais comment dire ? Sa misère, il la chantait précieusement un peu servile, ses yeux enfantins, qui faisaient cloquer ses genoux comme des castagnettes et rouler de gros yeux blancs, son parler petit-nègre, nous faisaient rire ; ils n'avaient rien de pitoyable ou de menaçant. Telle était l'image du noir que nous avions en tête. Plus tard, nous avons réellement connu des noirs, ils étaient en G.I.'s, d'aussi belle stature, aussi bien nourris, aussi bien habillés que leurs camarades blancs. Ils nous offraient en riant des boîtes de viande et nous leur en étions sincèrement reconnaissants. Ils avaient, paraît-il, quelques petits ennuis : au mess, par exemple, un blanc ivre les traitait quelquefois de négros ; ce qui les mettait bizarrement dans des colères épouvantables ; ils s'obstinaient à courtiser des femmes très blondes, qui les repoussaient évidemment. Mais les films patriotiques de l'époque nous apprenaient en même temps que le noir insulter sa conduite tout de même en digne et loyal camarade ; sous le tir ennemi, il sauvait le blanc dessoufflé et blessé, qui lui faisait des excuses. A force de constance et de dévoûment, il finissait par émouvoir la blonde, qui consentait à une promenade dans une somptueuse voiture (la même que celle des blancs). Bref, dans ce merveilleux pays de cocagne, même les moins favorisés n'étaient pas à plaindre. Et la grande démocratie américaine, et le temps, se chargeraient de les hisser au niveau des autres.

J'allais oublier les lynchages, il est vrai ; de temps en temps, nous entendions parler avec malaise d'un phénomène déconcertant : un noir, un négro, était capturé par une foule déchaînée, lynché, pendu, arrosé d'essence et brûlé. C'était tellement insolite que nous n'y croyions pas tout à fait ; les deux images, celle de la prospérité libre et démocratique Amérique, et celle de ces bûchers moyenâgeux, ne pouvaient aller ensemble ; alors nous effaçions les plus rapidement possible la seconde de nos mémoires. Et puis, cela se passait dans le Sud ! Cette région figée dans la nostalgie de ses splendeurs passées, non sans charme d'ailleurs, avec ses maisons coloniales et son paternalisme bienveillant, mais rancunière et refoulée depuis sa défaite, devait brusquement se mettre à délirer. Nous connaissions là encore la solution, c'était même un écrivain noir, R. Wright, qui nous l'avait suggérée : nous avions tous lu l'histoire de son « Black Boy », qui gagnait le Nord pour échapper à la folie retardataire du Sud. L'Amérique véritable, moderne, égalitaire, efficace était au Nord ; il suffisait d'y aller pour vivre en homme et non plus en noir. Si le salut existait, même éloigné de quelques journées de chemin de fer, il n'y avait pas lieu de désespérer.

Eh bien, nous avions tort : nous avions été plus de conclure sur le malheur de quelqu'un avant de l'entendre, lui. Ces images étaient fausses, parce que partielles et non cohérentes entre elles ; et surtout parce que nous ignorions ce qu'elles signifiaient chez le noir américain. Grâce à Baldwin, grâce à ce livre étonnant de concision et de lyrisme, d'une si extraordinaire richesse concentrée qu'il faut le relire plusieurs fois pour en apercevoir tous les prolongements, nous savons dorénavant que le noir américain est un opprimé majeur.

Elijah n'a plus rien eu à perdre, j'imagine, depuis le jour où il a vu le sang de son père jaillir couler et, à travers les feuilles d'un arbre, l'éclabousser... Ces autres hommes autour de la table, eux non plus, n'avaient rien à perdre...
Voilà prononcé le maître mot de toutes les oppressions majeures : c'est une terrible découverte pour l'opprimé lorsqu'il comprend

qu'il n'a plus rien à perdre ; c'est une période dramatique aussi pour la vie d'une nation lorsqu'une partie de sa population décide qu'elle n'a plus rien à perdre.

Tout le contrat social, toutes les structures de la vie commune sont brusquement remises en question. Nous pensions en somme que les incidents, vexants ou gênants, qui marquaient de temps en temps les relations entre blancs et noirs américains, n'effaçaient pas l'essentiel de leur communauté nationale. De la bonne volonté de part et d'autre, quelques aménagements pourraient tout arranger. Les noirs devraient modérer leur impatience, par exemple ne pas forcer trop vite les portes des écoles ; les blancs devraient faire un effort de générosité et leur entrouvrir ces portes. Le refus complet et définitif n'est le fait que de quelques individus, déclaraient, il y a quelques semaines, Bob Kennedy, ministre de la Justice, et frère du Président. Non, répond Baldwin, il ne s'agit pas de quelques individus, il ne s'agit pas de quelques aménagements. C'est l'ensemble de la société américaine qui exclut, martyrise et tue le noir américain ; c'est l'ensemble de la société américaine qui est malade du noir américain. La prétendue bienveillance du Nord



« Un impitoyable mécanisme d'élimination systématique ». (L'étiquette du leader noir Martin Luther King pendue par des manifestants blancs, dans une ville du Sud, est détachée par un policier).

Nouvelles batailles en perspective contre la ségrégation

Aucun panégyrique et aucune oraison funèbre ne sauraient rendre hommage avec plus d'éloquence à la mémoire du président Kennedy que le vote le plus rapide possible du projet de loi sur les droits civiques, pour lequel il a combattu si longtemps. Nous avons parlé assez longtemps dans notre pays de l'égalité des droits. Nous en parlons depuis 100 ans ou plus. Il est temps maintenant de passer au chapitre suivant, et de l'inscrire sur les tables de la loi.

C'est ainsi que s'exprimait le nouveau président des Etats-Unis, M. Lyndon Johnson, dans son premier message au Congrès et à la nation américaine. Il annonçait sa ferme intention de poursuivre la politique élaborée par son prédécesseur, le président Kennedy, concernant le vote des lois sur les droits civiques des Noirs. Dans cette perspective, il s'agit pour M. Johnson de faire adopter, par les parlementaires, les projets de loi antiracistes, trop longtemps retardés par les représentants sudistes.

Pendant, malgré cette déclaration d'intentions, la bataille parlementaire n'est pas encore gagnée.

Le projet de loi sur les droits civiques, déposé en juin dernier, pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la Chambre, la commission compétente, celle des affaires judiciaires ayant rendu un rapport favorable. Mais avant d'être discuté en séance plénière, le projet doit franchir le barrage de la commission réglementaire (« Rules Committee »). Or, le président de cette commission, M. Howard W. Smith, bon conservateur de Virginie, pleinement satisfait du « statu quo » n'envisage pas de « s'occuper » de la loi avant l'année prochaine. De plus, le Congrès compte se séparer au plus tard le 20 décembre, ce qui élimine toute tentative d'accélération des travaux.

Bien sûr, les manifestations des Noirs se sont espacées depuis la Marche sur Washington, et une sorte de trêve s'est produite au lendemain du crime de Dallas. Mais si la tension n'est pas spectaculaire, elle n'a pas cessé d'exister. Et les leaders noirs, recrus par M. Johnson aussitôt après les conseils les plus proches de la présidence, n'ont pas caché que les démonstrations pourraient reprendre, si le Congrès s'obstinait dans ses atermoiements. Ils ont fait remarquer avec force, que ce n'était pas l'avenir seul d'une minorité en butte à la discrimination raciale qui était en jeu, mais celui de l'Amérique entière. Ces leaders, parmi lesquels Philip Randolph, président du Syndicat National des Employés des Wagons-lits, Roy Wilkins, secrétaire exécutif de l'Association Nationale pour le Progrès des Gens de Couleur (N.A.A.C.P.), le pasteur Martin Luther King, ont assuré le président Johnson de leur appui total dans la question des droits civiques.

« Il s'agit à présent, pour les Noirs en particulier, pour l'Amérique en général, de prendre le chemin de la dignité humaine, de la justice sociale et raciale, afin d'honorer celui qui prend place au côté d'Abraham Lincoln », a affirmé le leader syndicaliste noir, Philip Randolph.

(Suite page 9)

Une délégation du M.R.A.P. à l'ambassade des Etats-Unis

DES le lendemain de l'assassinat du président John F. Kennedy, le samedi 23 novembre, une délégation du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix, conduite par le Président Pierre PARAF s'est rendue à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris pour présenter ses condoléances, au nom de tous nos adhérents et amis.

Dans un communiqué à la presse, le M.R.A.P. soulignait l'émotion des antiracistes français, après le crime odieux de Dallas. Il exprimait à Mme Jacqueline Kennedy et à sa famille, sa profonde et respectueuse sympathie, et adressait au peuple américain, l'expression de son entière solidarité.

Plusieurs comités locaux du M.R.A.P. ont également manifesté leur émotion par des communiqués de presse ou des messages à Mme Kennedy.

Les implications racistes du crime d'Oswald

Il ne serait pas raisonnable de « voir du racisme partout », mais il n'est certes pas abusif de rechercher les ramifications racistes de l'assassinat du président Kennedy car elles se révèlent très éclairantes pour la compréhension d'un événement qui n'intéresse pas seulement le peuple des Etats-Unis, mais le monde entier.

Ce n'est pas le lieu d'analyser dans le détail ce que l'on sait déjà du rôle particulier d'un Oswald ou d'un Rubinstein, indicateurs de police de bas étage, car il est évident, pour tout observateur un tant soit peu réfléchi, qu'il faut chercher ailleurs, plus haut, les vrais responsables du crime majeur qu'est l'assassinat d'un homme d'Etat du poids de John Kennedy.

Les preuves sont surabondantes qui montrent ces deux tueurs comme manipulés par la police. Or les individus ta-

rés généralement utilisés comme indicateurs ont un comportement général qui ne souffre guère d'exception, à quelque nationalité qu'ils appartiennent : ils n'agissent jamais d'eux-mêmes ; quoi qu'ils fassent, ils ont toujours la réaction de « se faire couvrir ». Pourquoi ? Mais parce qu'ils sont bien placés pour connaître la « règle du jeu ». De haut en bas de la hiérarchie de cet Etat dans l'Etat qu'est souvent la police (plus exactement les policiers), on se couvre, on se fait couvrir et on obéit au « patron » assez strictement, sans quoi il n'y aurait pas de police possible, quelles que soient les divisions qui la caractérisent, surtout lorsqu'il s'agit de la police politique. On nous voulons en venir ? A ceci que la couverture des deux « tireurs d'élite », et de quelques autres sans doute encore protégés, se trouve être, dans le cas qui nous occupe, la police locale de Dallas, la police provinciale du Texas, Etat du sud où se mêlent, dans les cou-

lisses du pouvoir, comme souvent aux Etats-Unis, la pègre, les policiers et certains hommes politiques, pour exercer une sorte d'autorité parallèle de fait que subissent les honnêtes gens terrorisés.

Roger MARIA

Mais selon le principe même de la couverture, jamais les activistes du Texas n'auraient pris sur eux-mêmes de favoriser le mauvais coup dont Oswald et Rubinstein ont été les instruments s'ils n'y avaient été « encouragés » à un niveau plus élevé. C'est alors qu'il faut se poser la question en pareil cas : Cui prodest ? A qui profite le crime ? La réponse est claire : aux ultras des Etats-

Unis, à la puissante fraction de la haute bureaucratie militaire, le Pentagone, et la C.I.A. (services spéciaux) (1) qui rejettent les conséquences de la politique de détente amorcée par les accords de Moscou. Or la conséquence la plus certaine du nouveau cours associant Kennedy et Khroutchev dans un même effort de rapprochement pour la coexistence pacifique, c'est que les militaires américains ne peuvent qu'y perdre en influence, objectif que justement cherchait à atteindre Kennedy, pas à pas pour ne pas heurter de front ce pilier du gouvernement réel aux Etats-Unis.

On sait maintenant que le double objet essentiel de la venue de Kennedy à Dallas, c'est-à-dire « dans la gueule du

(1) Et aux monopoles qui exploitent, avec des profits fabuleux, les richesses des pays de l'Amérique 1^{ère} et qui se sentent menacés par le rayonnement de la révolution cubaine.

monstre », était de marquer nettement la ligne d'arrêt aux prétentions de l'Armée, d'obtenir « l'Initiative de l'utilisation des armes nucléaires » (« Le Monde » du 24-25 novembre 1963) d'une part, et de relancer la campagne antiraciste sur une base énergique, d'autre part. Dans son discours préparé (« Le Monde » ibid) qu'il n'a pu prononcer, le président devait dire notamment : « Seulement respectueuse l'Amérique qui pratique ce qu'elle prêche sur l'égalité des droits et la justice sociale. »

PAR expérience — les nazis, Vichy, l'O.A.S., etc. — nous savons que les hommes de l'extrême-droite ont le réflexe de la violence lorsque le cours de l'histoire se déroule contre eux. Aux Etats-Unis, dans la dernière période, les racistes et leurs alliés les maniaques de la guerre froide, ont subi échec sur échec. Il ne leur restait plus qu'une issue selon la mentalité qui

ne fait que brouiller inutilement le problème. D'où cette formule : Tout et tout de suite, qui semblerait exorbitante et folle, si l'on n'admettait enfin que le noir américain est l'opprimé de toute la société américaine. (...)

En bref si nous appelons oppression absolue, celle qui atteint toutes les dimensions d'un être, l'image qu'il a de lui-même, l'image que les autres ont de lui, ses diverses insertions dans la cité, son avenir historique, alors indiscutablement l'oppression du noir américain est une oppression absolue. Expression de l'ensemble de la société américaine, elle atteint l'ensemble de la vie du noir. A y regarder de près, on s'aperçoit qu'il n'y a aucun aspect de son existence, aucune de ses démarches, qui ne soient perturbées par cette oppression fondamentale. Le monde entier vient d'apprendre avec stupeur qu'il fallait être un héros pour faire des études supérieures quand on avait l'insolence d'être un noir ambitieux.

(SUITE PAGE 8.)

(1) Ce texte que nous publions avec l'aimable autorisation de l'auteur, est extrait de la préface qu'il a écrite au livre de James Baldwin, « La prochaine fois, le feu » qui sort ces jours-ci aux Editions Gallimard (Collection « Du Monde Entier »).

La police de Vienne comptait dans ses rangs L'HOMME QUI ARRÊTA ANNE FRANK

KARL SILBERBAUER, le policier nazi qui avait arrêté Anne Frank et ses parents à Amsterdam, vient d'être découvert à Vienne en Autriche. Il était inspecteur de police.

Karl Silberbauer a 52 ans. Il était déjà dans la police autrichienne avant l'Anschluss. Après 1938, il fut incorporé dans la police allemande et entra au parti national-socialiste. En 1950, on lui fit un procès pour connaître ses responsabilités

Georges NEVEUX :

« Le monde n'est pas guéri du nazisme. »

L'écrivain Georges NEVEUX, qui a adapté le « Journal d'Anne Frank » pour le théâtre, nous a déclaré :

On est atterré par l'inconscience de ces innombrables sous-Eichmann qui pullulent encore par le monde, et de celui-là en particulier. Quoi faire ? Leur témoigner notre mépris ? Bien sûr, mais ces gens-là se réunissent sûrement entre eux et entretiennent les uns chez les autres la conviction de leur irresponsabilité.

Ils n'ont fait, disent-ils, qu'exécuter des ordres, et ils s'enferment dans cette formule comme dans une coquille protectrice.

Comment leur ouvrir les yeux ? Comment leur faire comprendre qu'en refusant de prendre enfin conscience de leurs actes, et des actes de leurs chefs, ils se fixent définitivement dans la catégorie des « sous-hommes », ceux qu'Aldous Huxley appelait « les avortons psychologiques » ?

Où, comment faire ? Un mélange de dégoût et de désespoir vous prend à lire les propos tenus par ce Karl Silberbauer enfin découvert. Quoi ? Pas de regret ? Pas une lueur d'humanité ? Non, rien. La stupidité du sous-ordre au service de la cruauté des chefs.

Conclusion : un individu comme celui-là, nous aura rendu au moins un service. Il nous rappelle qu'il ne faut pas cesser d'être vigilants, que le monde n'est pas encore complètement guéri de l'horreur nazie, qu'il ne faut pas que les anciens oublient, ni que les jeunes grandissent dans l'ignorance.

dans le massacre des juifs. Il fut acquitté et blanchi. En 1954, il reprit sa place dans la police autrichienne comme inspecteur au commissariat du 1^{er} arrondissement de Vienne. Il donnait toute satisfaction à ses supérieurs qui disent de lui : « Il fut efficace, docile et obéissant. Il connaissait parfaitement son métier ». Il était très apprécié de ses collègues : « C'est un bon gars, un excellent confrère ».

Mais brusquement il disparaît. Il n'est plus à Vienne. Sa fuite coïncide avec l'annonce que le ministère de la justice autrichienne procédait à une enquête sur ses activités pendant la guerre.

Cet après-midi du 4 août 1944

Avant sa disparition, il a pu être interviewé par un journaliste hollandais. Il raconte comment s'est passé cet après-midi du 4 août 1944.

« C'est par une journée ensoleillée de 1944 que j'ai reçu le renseignement que des juifs se cachaient dans le Prisengracht. J'ai pris huit membres hollandais du S.D. pour m'accompagner.

« Dans la maison, l'homme du magasin (le dénonciateur, un Hollandais) nous attendait. Sans dire un mot, il montra du pouce le plafond. Nous avons monté un escalier en colimaçon, quelqu'un l'a poussé de côté. Derrière se trouvait un autre escalier très raide. En haut nous avons trouvé plusieurs personnes debout autour d'une radio et visiblement surprises de nous voir.

« Mes hommes ont fouillé les pièces. Nous avons demandé aux gens de prendre quelques affaires. L'un d'eux, un hom-



Trois photos d'identité d'Anne Frank, au temps de son bonheur.

me, n'a pas bougé. Je lui ai dit de se remuer. Il se présenta comme étant M. Frank... Je lui ai demandé combien de temps ils étaient restés dans ce grenier. Il a répondu : 25 mois.

« Je ne l'ai pas cru. Il fit signe à une fille — ce devait être Anne — de se tenir debout le dos appuyé au chambranle de la porte... Elle était très jolie ; j'ai dit à M. Frank : « vous avez de jolies filles, hein ? ».

Les deux autres familles qui se cachaient dans la même maison ont été emmenées avec les Frank dans des camions. Et Karl Silberbauer n'en a plus entendu parler ; il déclare ne pas savoir où ils ont été conduits.

Aussitôt après la découverte du criminel M. OTTO FRANK NOUS ECRIT...

Aussitôt après la découverte de Silberbauer, nous nous sommes adressés au père d'Anne Frank qui vit actuellement en Suisse, pour lui demander ce qu'il ressentait. Il nous a répondu en ces termes :

L'arrestation de Karl Silberbauer me donne une certaine satisfaction. Bien que je le regarde comme un instrument insignifiant d'un régime criminel, son arrestation peut avoir des conséquences valables.

Premièrement c'est lui qui pourra donner le nom de l'homme qui nous a trahi et qui d'après moi doit être considéré comme un meurtrier. Puis, Silberbauer pourra donner des informations importantes concernant ses supérieurs.

Quant à l'homme même, je lui reproche surtout de n'avoir pas montré pendant 19 années des signes de pénitence, car, autrement, il aurait dû avouer son rôle dans notre tragédie et nommer le traître.

Au service d'Eichmann

Mais Silberbauer a été démasqué. Et c'est grâce à l'obstination d'un homme, l'ingénieur juif autrichien, Simon Wiesenthal. C'est ce dernier qui a déposé Adolf Eichmann en Argentine, qui a fait traduire en justice Franz Murer, accusé d'avoir participé à l'assassinat de 80.000 juifs à Vilna et acquitté à l'indignation générale.

Simon Wiesenthal a 54 ans. Il a passé par treize camps de concentration et 89 membres de sa famille ont été assassinés.

Maintenant Silberbauer est suspendu de ses fonctions. Sera-t-il de nouveau mis en état d'accusation ? (Il avait été acquitté en 1954). Il faudrait qu'il ait caché des faits concernant son activité aux Pays-Bas. Et encore, il ne serait jugé, en vertu du code pénal, que pour complicité d'assassinat, la loi qui frappe de sanctions les criminels de guerre, ayant été abolie en Autriche en 1957.

Silberbauer a avoué avoir arrêté Anne Frank, mais il nie être responsable de sa mort : « Comme petit fonctionnaire de la Gestapo, je n'avais aucun pouvoir pour agir ainsi. » Parlant de sa suspension, il s'apitoie sur son sort : « Vous rendez-vous compte de ce qui m'arrive ? J'ai dû rendre mon revolver et ma carte de police. Et maintenant, il faut que je paie dans les tramways. Vous imaginez-vous le regard que me lance désormais le receveur ? »

La jeunesse doit savoir

Pour Otto Frank, le père d'Anne Frank, seul rescapé de la famille, l'arrestation de Silberbauer ne résout pas tout. « Les vrais responsables, a-t-il déclaré, ce ne sont pas les petits, mais les gros. Un homme comme Globke, par exemple, pourquoi n'a-t-il jamais été arrêté ? »

Il faut déplorer en effet que les véritables coupables restent impunis et occupent des postes responsables. Il faut déplorer qu'un sinistre individu, comme Silberbauer ne fasse l'objet que d'une enquête disciplinaire. « Mais », a dit Simon Wiesenthal, « il faut montrer à la jeunesse que ces crimes ont été commis pour qu'elle comprenne qu'ils ne doivent jamais se reproduire ; et il faut contrecarrer la propagande insidieuse des néo-nazis, qui prétendent que « ce sont des histoires inventées par les juifs ». N'ont-ils pas affirmé que la famille Frank n'a jamais existé !... ».

Marguerite LANGIERT-KAGAN.

TEMOIGNAGES

Le 4 août 1944, dans un grenier d'Amsterdam

Dans un passage de son livre « Sur les traces d'Anne Frank » (éditions Albin Michel), l'écrivain allemand Ernst Schnabel de nous faire revivre l'après-midi du 4 août 1944 dans le grenier d'Amsterdam où se cachaient Anne Frank et sa famille. Il a interrogé tous les témoins de l'arrestation des Frank, et en particulier les employés de la maison de commerce d'Otto Frank, où était aménagé le refuge. Les témoignages les plus importants ont été fournis par M. Koophuis, qui prit la place de M. Frank, à la tête de la firme, pour éviter qu'elle soit réquisitionnée et liquidée en tant qu'entreprise juive, par M. Kraler, par Miep (femme de Henk, autre employé) et par Elli Vossen, la sténotypiste.

KOOPHUIS. — C'était un vendredi, une belle journée d'août. Le soleil brillait, nous étions en train de travailler, dans le grand bureau, Elli et moi. Du magasin en bas nous arrivait le grincement des moulins à épices. Quand le soleil brillait, la Gracht, les arbres, l'eau projetaient parfois sur le plafond et sur les murs des ronds lumineux qui dansaient et scintillaient. Cette lumière mouvante nous annonçait qu'il faisait beau dehors.

M. FRANK. — Il était environ onze heures. J'étais monté chez les Van Dan, dans la chambre de Peter, pour surveiller ses devoirs. On n'entendait pas le moindre bruit, ou bien si quelque bruit s'est fait entendre, je n'y ai prêté aucune attention. Peter faisait une dictée anglaise. Je lui dis : « Voyons, Peter, en anglais, double ne prend qu'un b. »

ELLI. — M. Koophuis et Miep travaillaient. Je transcrivais des notes dans un registre postal, lorsque j'entendis venir une auto. Mais il en passait quelquefois... La porte d'entrée s'ouvrit, quelqu'un monta l'escalier. Je me demandai qui ce pouvait être. Nous recevions souvent des visites. Puis je perçus les pas de plusieurs personnes.

MIEP. — Les pas longèrent le couloir, quelqu'un entra, et l'instant d'après un gros homme passa la tête dans l'entre-

bâillement de la porte de communication avec le bureau de M. Kraler. Il dit en hollandais : « Silence, restez assis. »

Je pris peur et ne compris pas tout d'abord.

KOOPHUIS. — Je ne les ai pas entendus, sans doute à cause du tapage des moulins. D'abord je vis la tête du gros homme. Puis la porte s'ouvrit un peu plus et j'aperçus un autre personnage debout devant Kraler, et qui lui posait une question. Je crois que Kraler lui a répondu. En tout cas, il dit quelque chose, il se leva lentement et sortit avec l'autre. Je perçus le bruit de leurs pas dans l'escalier. Kraler ne pouvait plus rien faire. Le gros homme entra et se planta en face de nous :

« Vous trois, restez ici. Compris. »

Et nous sommes restés dans le bureau. Nous avons entendu monter une personne encore. Les portes claquèrent. La maison n'était plus qu'allées et venues, on la fouillait de fond en comble.

M. KRALER m'écrivit : C'était une magnifique journée d'été. Tout à coup un adjudant, un des « verts » et trois fonctionnaires civils hollandais entrèrent dans mon bureau et me demandèrent qui était le propriétaire de la maison. Je leur indiquai le nom et l'adresse de notre propriétaire. Mais ici, qui est responsable ? dirent-ils.

Il s'est juré de venger les crimes commis par les nazis et depuis 1945, il rassemble inlassablement dans son « Centre de Documentation juive », à Vienne, tous les renseignements concernant les criminels nazis. Ainsi, il a trouvé, en Hollande, un ancien annuaire des forces d'occupation allemande. La rubrique du service d'Eichmann, reconnaissable par le chiffre IV B 4, comprenait 28 noms dont celui de Silberbauer. Or, un témoin hollandais avait affirmé qu'un certain Silbernagel avait arrêté la famille Frank. Wiesenthal a vite fait le rapprochement et après une enquête à Vienne, il a découvert que ce Karl Silberbauer était un inspecteur en exercice dans la police autrichienne.

Je répondis : « C'est moi » — « Alors venez. » La police voulut voir les entrepôts qui donnaient sur la rue. Je leur ouvris les portes, me disant en moi-même : « S'ils ne veulent rien voir d'autre, tout ira bien. »

Mais quand l'adjudant eut tout bien examiné il sortit dans le couloir et m'ordonna de le suivre. Arrivés au bout des policiers ont pris soudain leur revolver, et l'adjudant me dit d'écarter le rayonnage de livres placé contre le mur du fond, et d'ouvrir la porte qui se trouvait derrière. J'objectai : « Mais voyons, il n'y a que ce rayonnage. »

Alors il se fâcha, car il savait tout. Il avança la main et tira lui-même. Le rayonnage céda et la porte secrète apparut. Peut-être le crochet n'avait-il pas été bien enclenché... Les autres ouvrirent la porte et me forcèrent à les précéder dans l'escalier. Ils me suivaient, je sentais leurs pistolets dans mon dos. Mais comme l'escalier était trop étroit pour que deux hommes y passent de front, c'est moi qui entrai le premier chez les Frank. Mme Frank était debout près de la table. J'articulai péniblement : « La Gestapo est là. » Elle ne tressaillit point, elle ne dit rien.

M. FRANK. — J'indiquais à Peter les fautes de sa dictée, quand soudain j'entendis quelqu'un monter l'escalier en courant. Les marches craquèrent. Je bondis de ma chaise. C'était le matin, l'heure du silence absolu.

La porte s'ouvrait déjà. Un homme s'avança vers nous et appuya son revolver sur ma poitrine. Il était en civil. Peter et moi avons levé les mains. L'homme nous ordonna de sortir de la pièce, nous dûmes passer devant lui. Puis il nous fit descendre en nous suivant, le revolver au poing.

Déjà tout le monde était réuni en bas, les mains levées, ma femme, les enfants,

les Van Daan. Puis Düssel arriva, lui aussi. Et derrière lui encore un étranger. Au milieu de la pièce se tenait un policier vert ; il examinait nos visages.

Miep a su plus tard le nom de ce policier, donnons-lui celui de Silberthaler. Les témoins s'accordent à dire que c'était un homme de taille moyenne, trapu, entre deux âges. Son visage n'était pas antipathique ou du moins pas glacial. On se serait presque attendu à le voir revenir le lendemain relever la consommation du gaz ou poinçonner les billets de chemin de fer.

L'adjudant vert était accompagné de quatre ou cinq nazis hollandais en civil, personnages empressés et zélés, un peu comme les agents de la sûreté dans un film policier.

Et Otto Frank décrit le comportement du policier nazi (qu'il nomme alors Silberthaler) :

— Et maintenant ils étaient en face de nous, dit M. Frank. Vraiment je ne m'étais pas figuré un seul instant ce que ce serait de les voir là. Il était d'ailleurs impossible de se l'imaginer. MAINTENANT ILS ETAIENT LÀ. Ils avaient demandé en bas : « Où est-ce qu'ils nichent ? » A présent ils disaient : « Où sont les objets de valeur que vous possédez ? » Je désignai le placard où se trouvait ma cassette. L'adjudant vert la prit et, se retournant, s'empara du cartable d'Anne. Il le vida par terre ; les papiers et les cahiers s'éparpillèrent un peu partout. Ensuite il mit les objets précieux dans le cartable, le ferma et nous demanda si nous avions des armes. Nous n'en avions pas, bien entendu, la police civile nous avait déjà fouillés. L'adjudant dit ensuite : « Faites vos paquets et revenez tous ici dans cinq minutes. »

CONTRE L'APARTHEID

Les démocrates français solidaires des Sud-Africains en lutte

Au moment où se poursuit le procès de Prétoria et où l'O.N.U. vote une résolution condamnant la politique d'apartheid du gouvernement Verwoerd, l'opinion française a été informée, par deux manifestations, du véritable visage de la politique officielle des racistes d'Afrique du Sud.



À la tribune du meeting, de gauche à droite : le bâtonnier **William Thorp**, le président **Daniel Mayer**, **Albert Lévy** et **Marie-Magdeleine Carbet** (qui représentaient le M.R.A.P.) et **Robert Resha** (Photo Elie Kagan).

Salle des Horticulteurs, à Paris, un meeting organisé par l'Association pour la Coopération Franco-Africaine, le Comité Anti-Apartheid, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, la L.I.C.A. et le M.R.A.P. a réuni, le 6 décembre, plusieurs centaines de personnes. Diverses organisations se sont également associées à ce meeting : la C.G.T., l'U.N.E.F., le Parti Communiste Français, le Christianisme Social, le Syndicat Général de l'Education Nationale.

Un pays assez grand...

Sous la présidence de **M. Daniel Mayer**, président de la Ligue des Droits de l'Homme, deux personnalités sud-africaines ont pris la parole : **Robert RESHA**, l'un des responsables de l'African National Congress (A.N.C.), représentant de cette organisation à Alger, et **James HODGSON**, autrefois secrétaire national d'une association antifasciste d'anciens combattants à Johannesburg, et qui s'est enfui de cette ville alors qu'il y était assigné à résidence.

Robert Resha a notamment souligné que, depuis toujours, l'A.N.C. considérait que l'Afrique du Sud est assez grande pour que tous ses habitants puissent y vivre heureux. Mais devant l'inefficacité de la non-violence pour faire disparaître l'oppression fasciste, l'A.N.C. se trouve conduite à opposer la force aux violences des racistes. Pourtant, une guerre civile, a-t-il affirmé, devrait être évitée, car elle entraînerait une terrible catastrophe et elle pourrait dégénérer rapidement en guerre mondiale. Il importe donc, pour les démocrates français, comme pour ceux de tous les pays, de l'empêcher en exigeant que soient mises en œuvre des sanctions contre le gouvernement Verwoerd, qu'il ne lui soit pas livré d'armes.

Robert Resha demande également de boycotter les produits sud-africains et de faire campagne pour la libération des prisonniers.

Douze pendus par semaine

James Hodgson donne des précisions qui ne peuvent qu'indigner les antifascistes et susciter l'horreur.

Toute l'Afrique du Sud, dit-il, est une prison et la vie quotidienne des Africains, une torture. Un quart de la population africaine a été condamnée en dix ans, en vertu de la loi sur « l'enregistrement ».

Sur 17 millions d'habitants, il y a 11 millions de Noirs et 3 millions de Blancs. Pour cette population, les statistiques donnent des chiffres, hélas ! éloquentes :

250 enfants sur 1.000, meurent avant 1 an ; 200 avant 6 ans. La durée moyenne de la vie est de 43 ans pour les noirs, et de 68 ans pour les blancs.

Il y a, en Afrique du Sud, 12 pendus par semaine, en moyenne (en Grande-Bretagne : 12 par an). On compte 7.000 emprisonnés en vertu de la loi sur le « sabotage », et 600 personnes sont en prison sans procès.

James Hodgson figurait parmi les 156 inculpés du procès de « haute trahison ».

Lutter contre l'apartheid

Diverses personnalités ont tenu à apporter leur témoignage ou celui de leur organisation.

Mlle Geneviève Mayoux a fait part des impressions qu'elle a recueillies au cours d'un récent voyage en Afrique du Sud. Elle a ressenti la discrimination raciale comme une habitude qu'on découvre peu à peu et qui affecte la vie quotidienne et

la terminologie. Les cités africaines des mineurs lui sont apparues comme autant de Buchenwald.

Elle signale que le 14 juillet, pour la réception du consul de France, il n'y avait

que des invités blancs.

M. Eugène Hénaff, au nom de la C.G.T., a notamment montré comment les démocrates français pouvaient participer à la lutte. Il a cité l'exemple des dockers de Calais qui ont refusé de décharger des marchandises sud-africaines.

MM. Maurice Nilès, député-maire de Drancy, et **Jean-Claude Gillet**, vice-président de l'U.N.E.F., sont ensuite intervenus au nom du Parti Communiste Français et de l'organisation syndicale étudiante.

Tirant les conclusions des interventions, le bâtonnier **René-William Thorp** a fait observer qu'il n'était pas besoin de longues discussions pour se rendre compte que les droits de l'homme sont ouvertement violés par l'apartheid. Il ajoute : « Si l'O.N.U. et les Etats qui la composent ne font pas preuve d'énergie, la voie est ouverte à l'emploi de la force. Il importe qu'un large mouvement de l'opinion publique intervienne ! »

La résolution adoptée à main levée, appelle « l'opinion française, sans distinction de tendances, à se mobiliser pour apporter un soutien actif au combat contre l'apartheid ».

Elle demande au gouvernement français d'appliquer fermement les décisions de l'O.N.U., celle notamment qui recommande la cessation des envois d'armes en Afrique du Sud.

Le même jour, **Robert Resha** tenait une conférence de presse.

Les implications racistes du crime de Dallas

(Suite de la page centrale)

faire respecter la législation favorable aux Noirs, alors le juif qui l'exécute prend figure de « sale juif » comme toujours dans ces cas là, etc...

En technique policière, cela s'appelle amalgame et aussi un dérivatif à la recherche des vrais coupables. Et il ne faut pas croire que tout cela est un peu bien machiavélique ; en réalité, en d'autres temps, ce genre de machinations a assez bien marché : Gorgulof, assassin du président Doumer, en 1932, qualifié de communiste dès le début de l'enquête, alors qu'il était un Russe blanc ultra-réactionnaire, fut l'occasion d'une infernale campagne de presse qui permit à la droite d'influencer dans un sens grossièrement anticommuniste les élections législatives toutes proches. Van der Lubbe, soi-disant communiste hollandais, fut opportunément intégré au scénario de l'incendie du Reichstag pour servir de prétexte à la première vague de la répression antidémocratique en Allemagne en février 1933, afin de paralyser par la terreur un peuple qui allait totalement être mis en condition par les hitlériens. On connaît la suite, y compris la vérité sur cette provocation relativement réussie, montée par Goering et la naissante police nazie.

CETTE fois, on a vraiment assisté à un phénomène nouveau quasi sans précédent : la campagne d'hystérie anticommuniste et surtout anticomuniste est retombée en quelques heures devant la résistance de l'opinion mondiale ; les « spécialistes » ont compris que leurs énormes mensonges les déconsidéreraient eux-mêmes et que les temps étaient révolus où l'on pouvait à peu près à coup sûr faire absorber n'importe quoi à de larges couches de l'opinion systématiquement entretenues dans l'ignorance des réalités politiques.

Au contraire, on a compris un peu partout que la mort tragique de Kennedy comportait un risque de voir remettre en question les fragiles constructions de la coexistence pacifique, à l'étape actuelle, et la législation opposée aux thèses racistes qui est loin d'avoir été mise en application avec toute l'énergie qui conviendrait (2).

Pourtant, les racistes et les bellicistes, toujours complices, se battent en recul : ils en sont venus à ce crime monstrueux parce qu'ils n'ont plus de perspectives favorables, parce qu'ils ont cru ruiner un mouvement général en tuant l'homme qui avait contribué à ses progrès, à travers les plus grandes difficultés (3).

Sans doute aussi, plus nombreux sont désormais les Américains qui comprennent que l'on ne compose pas avec les diverses variétés du fascisme et les fanatiques du racisme : on les mate, on s'appuie sur les meilleurs éléments du peuple, sinon ils tuent (4).

Enfin, dernière leçon, nul des fruits

de la justice et de la paix ne s'obtient sans efforts, sans luttes. Les progrès nécessaires ne viendront absolument pas « tout naturellement » — sinon il n'y aurait qu'à laisser faire et les optimistes de l'attentisme seraient justifiés. Au contraire, si un drame comme celui de Dallas n'a pas dégénéré en désarroi conduisant aux aventures facilitées pour les excités, c'est parce que le monde change et n'a pas fini de changer, c'est parce que le patient travail de centaines de milliers de militants populaires et d'éducateurs, pendant une longue période, a quand même réussi à développer cet esprit critique sans lequel un peuple n'est qu'une foule vouée à la duperie illimitée et finalement à l'esclavage.

ILS peuvent tuer, faire du mal, entraîner dans leurs mauvais coups, des desperados et des vouyou (5), retarder un temps la marche en avant sur tel ou tel point — l'ensemble leur échappe. L'avenir est à la fraternité, mais : vigilance !

Roger MARIA.

(2) A ce sujet, on doit tenir compte des réserves que les mouvements noirs des Etats-Unis, même les plus modérés, n'ont cessé d'exprimer, ces derniers temps, sur les hésitations du gouvernement de Washington devant les innombrables actes de violence des ultras du racisme, leur sabotage systématique de l'application de la loi, alors que si des syndicalistes ouvriers résistent à une loi anti-syndicale comme la loi Taft-Hartley, tout l'appareil fédéral entre en action comme si les ouvriers voulaient « renverser le gouvernement légal par la force ». Deux poids, deux mesures.

(3) Le réflexe du Pentagone, dès la nouvelle du meurtre du président a été — comme si « le camp adverse » pouvait chercher à profiter de la provocation — de mettre en état d'alerte dans le monde entier les forces américaines, y compris les armes atomiques, « pour faire face à toutes les éventualités, qu'il s'agisse d'attaques venant de l'extérieur comme de remous se produisant à l'intérieur ».

(4) Lincoln déjà, il y a exactement cent ans... « Les mêmes contre les mêmes ». Mais le fascisme ne s'appelait pas le fascisme. Sous un masque différent, c'était déjà le même visage grimaçant de haine.

(5) Sans reprendre le détail du dossier d'Oswald, il existe un « petit » fait — incontestable celui-là — qui suffit à mettre en lumière tout un aspect décisif de l'enchaînement du complot ultra. On sait que cet Oswald était employé par la municipalité de Dallas, au dépôt de livres scolaires de la ville. Or la municipalité d'une ville raciste et ultra-réactionnaire comme la « capitale » du Texas a un comportement systématiquement mac-carthyste lorsqu'elle embauche du personnel. Le moindre soupçon d'esprit seulement progressiste suffit à faire écarter même un candidat au poste de balayeur des rues. Mais s'il s'agit d'un président de comité pro-castriste, d'un homme qui a vécu deux ans et demi en U.R.S.S., et si on lui confie quand même un emploi, c'est que les Renseignements Généraux des U.S.A. ont donné le feu vert, c'est qu'Oswald est « sûr ».

LA VIE DU

M.R.A.P.

LA REUNION DU CONSEIL NATIONAL

La réunion du Conseil National du M.R.A.P., qui devait avoir lieu le 8 décembre, a été, pour des raisons pratiques, reportée au 15. Elle se tiendra salle de l'Encouragement, 44, rue de Rennes, à Paris. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

SOIREE ANTIRACISTE A MAISONS-ALFORT

La section de Maisons-Alfort de « Travail et Culture » a organisé, en collaboration avec le M.R.A.P., le 14 décembre, une soirée antiraciste, qui fera date et qui, nous l'espérons, inspirera d'autres initiatives du même genre. A la salle des fêtes, où se tient une exposition sur le racisme, la soirée comprend une conférence de notre amie **Madeleine Reberieux**, assistante à la Faculté des Lettres de Paris, membre du Bureau National du M.R.A.P., et une partie artistique avec **John William**, **Mario Pilar**, du T.N.P., ainsi que les comédiens **Arlette Balkis** et **René Dupré**, dans une scène de Brecht. « Aryenne, ma sœur ». Des séquences du film « Maître après Dieu », de Louis Daquin, sont également projetées. La soirée est placée sous la présidence de **Mme Georgette Grinfa**, membre de la section des Déportés d'Alfortville.

Toutes nos félicitations aux organisateurs.

A LA REGIE RENAULT

Sous l'égide de « Loisirs et Culture », une réunion consacrée au racisme était organisée le 11 décembre, pour les travailleurs de la Régie Renault. En présence d'une assistance nombreuse, **M. Jean Schapira**, membre du Bureau National du M.R.A.P., a fait un exposé sur la lutte antiraciste aux Etats-Unis. Après qu'il eût répondu aux questions posées, qui témoignaient de l'intérêt suscité par le problème, le film « La chaîne » a été projeté.

CONFERENCE A TAVERNY

Notre ami **M. Nadd**, membre du Conseil National du M.R.A.P., était l'hôte, le 11 décembre, du Centre d'Etudes Civiques de la paroisse protestante de la région de Taverny (Seine-et-Oise). Son exposé sur le racisme a donné lieu à un passionnant débat, au cours duquel de nombreuses questions ont été posées et des suggestions apportées sur les différents moyens de combattre les préjugés raciaux.

INTERESSANTES INITIATIVES A NIMES

Le comité du M.R.A.P. de Nîmes a eu l'heureuse initiative de collaborer avec un libraire de la ville pour réaliser une vitrine à la veille de la Noël. Grâce à la bibliographie établie par le M.R.A.P., de multiples livres antiracistes pour grands et petits ont pu être exposés.

D'autre part, notre comité a recueilli et continue de recueillir un grand nombre de signatures sur nos pétitions soutenant la lutte des antiracistes américains. Après le crime de Dallas, le comité a adressé une lettre de sympathie à **Mme Jacqueline Kennedy**.

BRILLANTE RENTREE DU CLUB AMITIE

Depuis plusieurs semaines, le Club Amitié qui réunit, à Paris, les jeunes antiracistes a repris ses activités interrompues par les vacances. Ses conférences ont été suivies par un nombre croissant de participants, notamment celles qui concernaient l'Afrique du Sud (avec **Léonard Sainville**) et les Antilles (avec **Maitres Manville** et **Gratiant**).

Le Club Amitié annonce, pour les prochaines semaines : le 18 décembre, un débat animé par **Claude Julien**, sur les perspectives de la lutte antiségrégationniste aux U.S.A. après l'assassinat de Kennedy ; le 8 janvier, une conférence sur Gobineau et le racisme moderne ; le 15 janvier, soirée au Théâtre de l'Athénée pour voir « Le Vicaire » ; le 22 janvier, un débat sur cette pièce.

(Pour tous renseignements, s'adresser au Club Amitié, 30, rue des Jeuneurs, Paris-11^e.)

Vous avez (peut-être) gagné...

Voici les résultats du tirage des Bons de Soutien du M.R.A.P., qui a eu lieu le 24 novembre, au Gala de la Salle Pleyel.

UNE CAMERA PAILLARD DUOMATIC 8 mm. ET UN PROJECTEUR ZEISS (valeur 2.000 francs) : n° 106.185.

UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES EN ISRAEL : n° 162.954.

UN POSTE DE TELEVISION SCHNEIDER : n° 135.431.

UN POSTE DE TELEVISION SCHNEIDER : n° 93.545.

Notre page des Arts nous étant parvenue trop tard, nous ne pouvons la publier dans ce numéro. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

UNE SEMAINE AUX SPORTS D'HIVER : n° 58.392.

UNE SEMAINE EN CORSE : n° 92.086.

UN COLLIER DE PERLES (avec fermoir or et brillants) : n° 158.677.

UNE CRAVATE DE VISON : n° 23.771 - 202.123.

UN COMBINE RADIO-ELECTROPHONE : n° 179.291.

UN FAUTEUIL : n° 63.625 - 64.171 - 188.654 - 190.426.

UN SIEGE STEINER : n° 51.680 - 63.006 - 107.583 - 126.856 - 127.161 - 154.366 - 160.201 - 160.766 - 179.501 - 183.275.

UN BATEAU PNEUMATIQUE : n° 52.815 - 104.504.

UN TRAIN DE PNEUS pour « Dauphine » : n° 61.759.

UN TRANSISTOR : n° 60.060 - 176.533.

UN MATELAS PNEUMATIQUE : n° 93.627.

UN APPAREIL PHOTO : n° 132.859.

UNE SERVIETTE : n° 73.447 - 161.709 - 186.666.

UN PORTE-DOCUMENTS : n° 54.287.

UN LIVRE D'ART : n° 21.497 - 50.996 - 127.220 - 162.676 - 165.518 - 170.555 - 179.178 - 194.438.

UN ABONNEMENT DE 3 MOIS au journal « Le Monde » : n° 69.400.

UN STYLO : n° 22.767 - 64.618 - 68.350 - 72.134 - 129.534 - 132.784 - 152.120.

UN ALBUM DE TIMBRES : n° 61.480 - 75.016 - 171.984.

UN CORSAGE : n° 54.292 - 112.836 - 179.671.

UN SHORT : n° 93.550.

UN LOT DE BONNETERIE pour enfant : n° 69.980 - 160.190 - 173.815 - 187.671.

UN REPERTOIRE ADRESSES (luxe) : n° 75.450 - 126.176 - 154.335.

UN REPERTOIRE ADRESSES : n° 22.091 - 48.444 - 128.429 - 197.335.

UN GRAND DISQUE MICROSILLON : n° 112.458 - 186.632.

DEUX DISQUES : n° 22.092 - 52.822 - 109.635 - 138.815 - 177.936.

UN DISQUE : n° 21.150 - 21.972 - 23.920 - 24.185 - 24.856 - 25.482 -

47.137 - 48.297 - 50.970 - 52.030 - 52.338 - 52.587 - 52.728 - 52.786 - 52.799 - 52.812 - 52.849 - 53.257 - 53.416 - 53.856 - 57.145 - 57.882 - 59.587 - 60.750 - 60.754 - 62.325 - 62.350 - 62.411 - 66.030 - 67.062 - 67.238 - 69.017 - 69.738 - 69.837 - 69.948 - 69.955 - 71.425 - 72.277 - 75.051 - 91.995 - 92.341 - 94.812 - 94.813 - 104.874 - 108.121 - 112.354 - 112.837 - 125.031 - 126.237 - 126.839 - 127.069 - 127.293 - 127.815 - 128.549 - 129.851 - 135.010 - 135.541 - 150.357 - 154.444 - 154.760 - 160.436 - 161.621 - 162.651 - 166.995 - 169.413 - 169.431 - 169.443 - 173.003 - 173.004 - 174.059 - 179.165 - 179.400 - 181.573 - 182.590 - 187.820 - 188.115 - 189.375 - 189.766 - 194.888 - 194.889 - 195.156 - 200.769 - 200.861 - 203.876 - 204.052 - 204.055.

UN ALBUM POUR ENFANTS : n° 21.046 - 48.265 - 54.776 - 67.551 - 69.839 - 71.622 - 72.415 - 73.185 - 91.991 - 92.940 - 105.258 - 105.261 - 111.062 - 111.711 - 134.085 - 139.581 - 162.365 - 171.351 - 173.237 - 173.688 - 180.384 - 188.116 - 189.416.

UN LIVRE : n° 00.021 - 00.326 - 21.571 - 21.739 - 21.851 - 21.852 - 22.863 - 23.746 - 24.570 - 46.362 - 48.816 - 49.123 - 49.402 - 49.404 - 50.291 - 52.071 - 52.383 - 56.402 - 60.570 - 60.966 - 61.437 - 61.581 - 62.273 - 62.322 - 63.695 - 63.767 - 64.506 - 64.507 - 64.606 - 64.985 - 65.050 - 65.675 - 66.086 - 67.166 - 67.170 - 67.552 - 68.231 - 69.279 - 69.420 - 70.813 - 70.814 - 73.294 - 73.295 - 73.961 - 75.476 - 75.587 - 75.656 - 75.773 - 75.780 - 91.801 - 92.381 - 92.385 - 92.775 - 93.274 - 93.560 - 94.223 - 94.225 - 94.827 - 95.523 - 102.870 - 104.840 - 104.971 - 106.309 - 109.194 - 109.955 - 110.415 - 110.771 - 111.205 - 111.427 - 112.521 - 126.233 - 126.836 - 126.840 - 131.500 - 133.160 - 135.335 - 136.247 - 137.121 - 138.741 - 139.249 - 151.321 - 151.324 - 154.369 - 154.773 - 157.925 - 158.240 - 158.486 - 160.865 - 161.556 - 161.807 - 162.357 - 162.790 - 164.405 - 168.083 - 171.683 - 173.100 - 174.371 - 175.240 - 175.639 - 175.825 - 178.301 - 178.602 - 179.504 - 181.575 - 187.758 - 187.916 - 189.409 - 191.095 - 194.206 - 194.210 - 194.383 - 194.769 - 196.435 - 198.435 - 200.740 - 200.748 - 203.130 - 203.553 - 204.080 - 204.220.

Tous les numéros se terminant par 29 gagnent un abonnement d'un an à « Droit et Liberté ». (Au cas où le gagnant serait déjà abonné, il pourra en faire bénéficier un tiers.)

RETRAIT DES LOTS
Les gagnants sont priés de réclamer leurs lots, en échange de leurs billets, au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs, Paris-II.

Les lots non réclamés d'ici le 31 mars 1964 (inclus) demeureront acquis au Mouvement.

LES DISQUES ont été offerts par :
• Les Disques Bel-Air, sous la direction de Mme Nicole Barclay.
• Le Disque du Monde entier - Lido Musique », 78, Champs-Élysées, Paris-8^e (BAL. 30-86), 58 bis, Chaussée d'Antin, Paris-9^e (TRI. 96-83), et 110, boulevard Magenta, Paris-10^e (NOR. 54-63).



en plein confort *

Pouf ! qu'on est bien dans son AIRBORNE. Grand homme strict ou petit garçon turbulent, épouse caline ou femme d'intérieur (très) méticuleuse, mari pantoufflard ou adolescent bohème, lecteur assidu ou passionné de télévision, amoureux rêveur ou jeune fille sportive, toute la famille s'épanouit dans ce confort enveloppant et réparateur qui entretient la bonne humeur des foyers heureux.

* **et en pleine satisfaction !** un AIRBORNE, c'est une triple garantie : un confort total grâce à sa "double suspension" de latex reposant sur une nappe de ressorts (conception brevetée par AIRBORNE), une esthétique moderne et raffinée : il est signé Geoffroy, Mourgue, Daniel Bernard... et habillé des tissus les plus nobles, une certitude de durée : sa structure entièrement métallique le rend totalement indéformable et insensible aux effets du chauffage et d'humidité, si nuisibles aux meubles.

airborne
SIÈGES ET CANAPÉS-LITS

Catalogue gratuit E 7 sur demande à : Airborne B. P. 22 - Montreuil - Seine

Photos Gonet.

Le Gala du M.R.A.P.



Pierre Louis et Odette Laure (ci-dessus) ont présenté au gala de Pleyel un spectacle d'une exceptionnelle qualité.

Ci-contre, de gauche à droite : Guy Beart, Isabelle Aubret, Harold Nicholas, Ivry Guittlis, Léonide Massine, Jean Raymond, Julien Bertheau, Henri Virlojeux. A droite : Liane Daydé et Michel Renault.



Kenny Clarke, Lou Bennett et Jimmy Gourley.



Le Ballet officiel d'Israël : Ha-Paamonim



Le Ballet Petrov

À la salle Pleyel était comble, le dimanche 24 novembre, pour le grand Gala antiraciste organisé par le M.R.A.P. Plus de 2.000 personnes étaient venues témoigner leur sympathie à notre Mouvement.

Parmi les nombreuses personnalités présentes autour du président Pierre Paraf et de Madame, nous avons reconnu : MM. Harold Gramatgès, ambassadeur de Cuba ; Boris Manolov, ambassadeur de Bulgarie ; Nahmias, consul d'Israël ; Manassérien, premier secrétaire de l'ambassade de l'U.R.S.S. ; Cheikh Laye, représentant l'ambassadeur du Sénégal ; Laredi Sekkiou, Haut Représentant d'Algérie en France ; Emil Lakatos, conseiller à la Légation de Hongrie ; Meledj, attaché culturel de l'ambassade de Côte d'Ivoire ; Matozek, attaché à l'ambassade de Pologne ; une représentation de l'ambassade du Gabon.

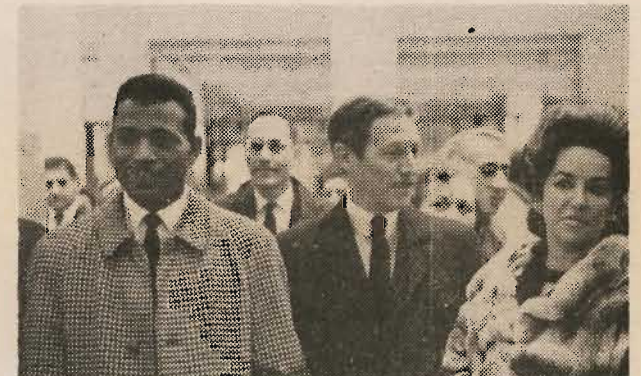
Le champion de boxe américain Ray Sugar Robinson, les artistes Jean Sablon et Pascale Roberts, le metteur en scène Léonide Moguy, Mme Nicole Barclay, le compositeur Joseph Kosma, M. Philippe Rheims.

MM. Robert Ballanger, député ; Marius Moutet, sénateur ; Georges Dardel, président du Conseil général de la Seine ; Gévaudan, conseiller municipal de Paris ; Henri Fauré, président de la Ligue de l'Enseignement, et Dader, secrétaire général ; Mme Léon Jouhaux ; M. Etienne Nouveau ; Salinas, président national de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; Youkana, de la Commission nord-africaine de la C.G.T. ; Elie Boulbil, secrétaire général de l'Union des Etudiants Juifs de France ; M. Charles Lederman, président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, et Albert Youdine, secrétaire général ; Souchet, président de la Jeune République ; Bercevic, président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 1914-18 ; Isi Blum, secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45 ; Mmes Chabredier, vice-présidente de l'Union des Femmes Françaises ; David, secrétaire générale des Etudes Tziganes ; Zerbib (Alliance Israélite Universelle) ; Cécile Lesieur (F.N.D.I.R.P.) ; Mlle Léger (Vie Nouvelle) ; MM. Vilner, président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs ; Stamford et Goldberg, président et secrétaire général de la Fédération des Artisans et Façonniers ; Azim (Confédération Générale Unifiée de l'Artisanat).

Parmi les personnalités qui s'étaient excusées, signalons : MM. les Ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de la République Malgache, du Danemark ; MM. Vincent Auriol, ancien Président de la République ; les députés P. Pflimlin, ancien président du Conseil ; A. Maurice Thorez, ancien vice-président du Conseil ; A. Le Gallo, Charles de Chambrun, le général Billotte, ancien ministre ; les sénateurs André Armangaud, Raymond Bossus, Roger Carcassonne, Emile Claparède, Jean Peridier ; Léon Lyon-Caen, président d'honneur du M.R.A.P. ; René Clair, Marcel Achard, et le pasteur Marc Boegner, de l'Académie française.



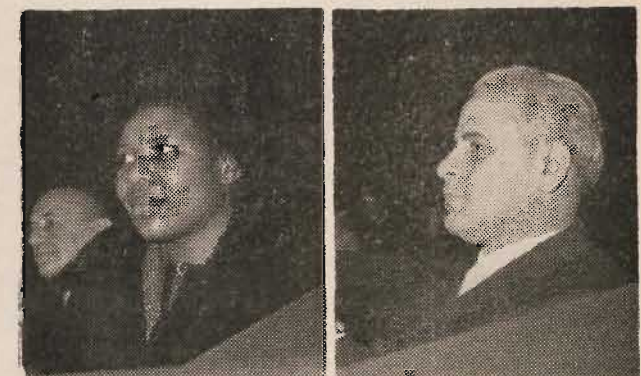
Renée Lebas (à droite) parut sur scène pour un bref tour de chant. Mais elle fut aussi, avec Anne Béranger, l'active organisatrice de cette brillante soirée



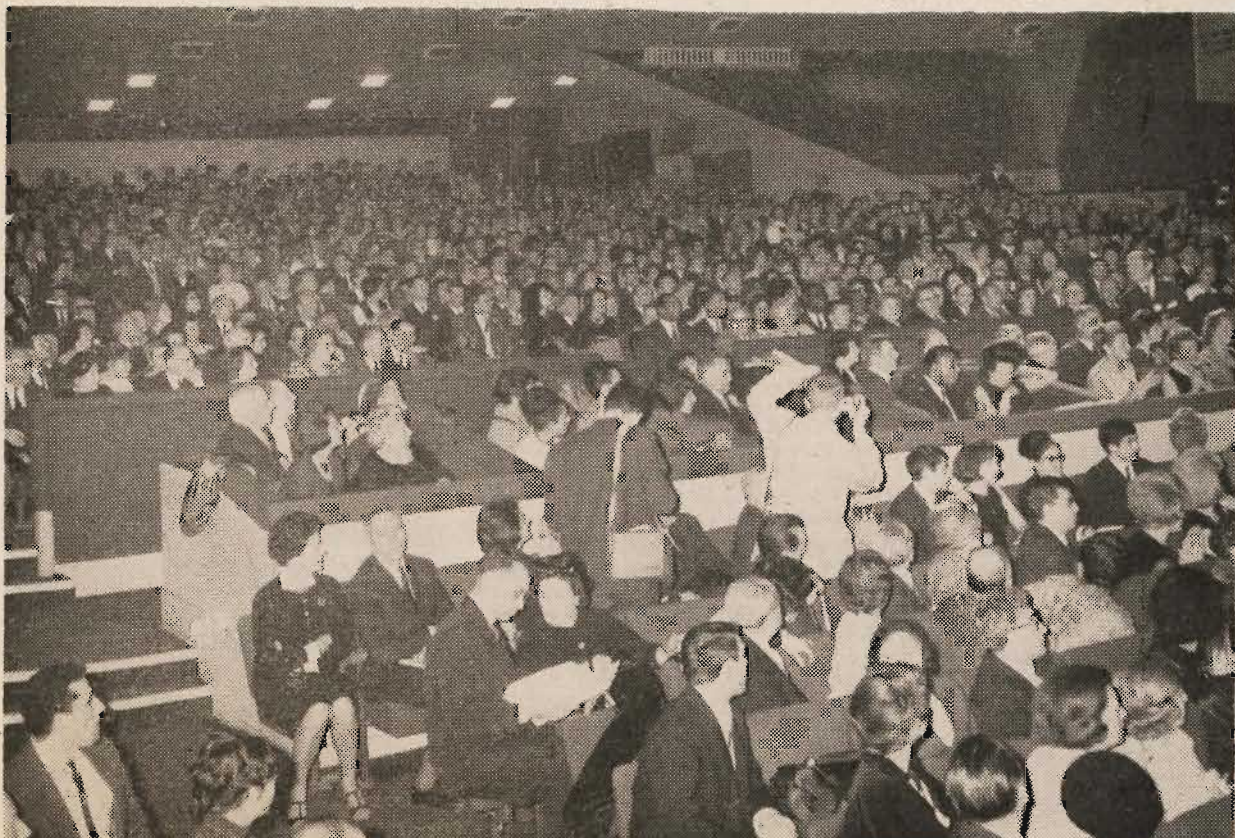
A l'entr'acte, le champion américain Ray Sugar Robinson, Jean Sablon, Mme Nicole Barclay étaient très entourés. Beaucoup d'autographes furent signés ce soir-là...



Ci-dessous : l'ambassadeur de Cuba, M. Gramatgès. Ci-dessus : les représentants des ambassades du Gabon, d'Israël (M. Nahmias).



Le président Pierre Paraf et Mme Mathilde Paraf.



Une vue générale de la salle

POUR VOS ACHATS DE FIN D'ANNÉE...

AMEUBLEMENT

AIRBORNE. Sièges et Canapés-lits. B.P. 22, Montreuil (Seine).

ARFLEX. Sièges, Fauteuils, Canapés. 6, rue Gobert, Paris (11^e).

A LA VILLE DE VERSAILLES. Meubles. 26, avenue de Saint-Cloud, Versailles (S.-et-O.).

BOBOIS. Meubles. 92-98, boulevard de Sébastopol, Paris.

BUROV. Sièges. 39, rue Crozatier, Paris (12^e).

CHAYETTE. Intérieurs contemporains. 57, boulevard Barbès, Paris (18^e).

COZETTE. Meubles, Moderne et Style. 52-54, rue Vitruve, Paris (20^e).

CROZATIER. Meubles. 47, boulevard Diderot, Paris (12^e).

DASSAS. Aménagement mobilier pour Administration et collectivités. 188, faubourg Saint-Martin, Paris.

DOUBINSKI. Fabrique de Meubles. 140-144, rue de Paris, Montreuil (Seine).

FERO. Le Canapé transformable Antibes. B.P. n° 3, Paris (11^e).

FORMES NOUVELLES. Collection italienne de l'Architecte G. Frattini. 22, boulevard Raspail, Paris (7^e).

FRASKA. Confort français, Ligne scandinave. Samcom. B.P. 156-10, Paris.

GALERIES BARBES. Le Style Regency. 55, boulevard Barbès, Paris (18^e).

GALERIES DUPEIX. Meubles anciens rénovés, grand choix de sièges. 24, place Duplex, Paris.

GERARD ET PIERRE. Bureau d'Etudes à votre disposition. 146, boulevard Magenta, Paris (10^e).

HIRCH ET SES FILS. Meubles et Sièges de style. B.P. n° 18, Paris (11^e).

JORY. Spécialiste du Canapé transformable. 18, rue Faidherbe, Paris.

HENRI LEVY. Meubles en gros, Paris.

LEVITAN. Décoration, Installation, Ancien, Moderne. 63, boulevard Magenta, Paris (10^e).

MAGNANI EDITIONS. Meubles, Eléments Tecma. 34 bis, rue de Reuilly, Paris (12^e).

MALITA. Chez les meilleurs assembleurs. B.P. n° 100, Paris (18^e).

LES HUCHERS-MINVIELLE. Eléments. 17, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e); 40, rue de Châteaudun, Paris (9^e); 175, avenue de Versailles, Paris (16^e).

MEUBLE 148. L'Armoire universelle. 148, avenue Emile-Zola, Paris (15^e).

B. MULAR. Fabrique de literie et tapisserie. 39, rue Monge, Paris (5^e); 110, rue du Château, Paris (14^e).

OD'CARAM. Meublier du Confort. 128, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e).

PARIS CHENE. Mobilier de qualité. 17, rue de Rivoli, Paris (4^e).

MOBILIER ILE-DE-FRANCE. 5, place du Marché, Corbeil (S.-et-O.); 9, rue de Paris, Essonnes (S.-et-O.); 26, place Notre-Dame, Etampes (S.-et-O.); 12, rue Esmerly-Caron, Dreux (E.-et-L.); place Marceau, Chartres (E.-et-L.); 107, rue Jean-Jaurès, Montreuil (S.-et-M.); 5, place Praslin, Melun (S.-et-M.).

SEGALOT. Décoration. 52, avenue du Général-Leclerc, Paris (14^e).

SIMON MEUBLES. 96, rue des Bourguignons, Asnières (Seine).

SIMMONS. Spécialiste de la Literie et de l'Ameublement, Paris.

SKAI. Pour votre élégance, Pour votre confort, Hornschuch et Cie. 44, rue P.-Vaillant-Couturier, Malakoff (Seine).

ANDRE SOSKIN. Présente « Viking ». 99, avenue du Maine, Paris (14^e); 69, avenue Aristide-Briand, Antony (Seine).

STEINER. Le Spécialiste du Siège contemporain. 63 à 67, boulevard Raspail, Paris.

T.N.R. Tissus d'Ameublement. 80, rue Traversière, Paris (12^e).

ZOL. Le dernier-né des Canapés-lits. B.P. n° 37, Paris (11^e).

WAIS. Aux poseurs de lino. 46, rue de Rivoli, Paris.

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

CERESOLE. 16, rue Royale, Paris (8^e).

JANLYS. 20, rue de la Paix, Paris (8^e).

M.P. 8, place de la Madeleine, Paris (8^e).

BOISSONS

SOURCES PERRIER, S.A. Le champagne des eaux de table.

VODKA VYBOROVA. Importée de Pologne par Robert Delakuepian. Halle aux Vins, 22-23, Préau des Eaux de Vie, Paris V^e.

CHAUSSURE

ANDRE. Le circuit court de la chaussure. 5 usines, 200 succursales, Paris.

CLARENCE. Chausseur. 38, avenue de l'Opéra; 24, rue Royale; 104, Champs-Élysées, Paris.

CYPRIS. Chausseur. 7 et 101, rue de Sèvres, Paris.

HENA. Dépositaire Séducta, Dior. 298, rue de Vaugirard, Paris (15^e).

ORPHEE. Chausseur. 54, boulevard Hausmann, Paris (9^e).

PIEDS SENSIBLES. 85, rue de Sèvres et 53, boulevard de Strasbourg, Paris.

CINEMA

STUDIO 43. Salle d'Art et d'essai. 43, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

EDITION - LIBRAIRIE - EDITION D'ART - PRESSE

GALERIE GUY SPITZER. Reproductions de tableaux de Maîtres. 14, rue La Boétie, Paris (8^e).

EDITIONS JEAN GRASSIN. « L'usage de la parole » par Raph Feigelson.

EDITIONS FERNAND NATHAN. Collection Enfants du Monde.

EDITIONS SOCIALES. Vente Librairies et Odéon-Diffusion. 24, rue Racine, Paris.

LIBERATION « Contre le racisme et l'antisémitisme, pour la paix et la démocratie ».

LIBRAIRIE CLIMATS. 43, rue de Clichy, Paris (9^e).

FANFRELUCHES. Prêt à porter féminin. 296, rue de Vaugirard, Paris (15^e).

FIRER. Ensembles, Robes, Manteaux. Tailleurs. 52, rue René-Boulanger, Paris (10^e).

FRANCINE CHAILLOT. Couture. 9, rue de Passy, Paris (16^e).

GALERIES D'ANTIN. Robes, Manteaux, Tailleurs. 46, Chaussée d'Antin, Paris.

Ets JACQUES GOTE. Exclusivité Blanes et Harella de Londres. 37, faubourg Poissonnière, Paris (9^e).

HENRI HALPHEN. Tout pour l'élégance de la femme. 52, rue de Passy, Paris (16^e).

LIL. L'élégance féminine. 70, rue de la Chaussée d'Antin, Paris.

BAS DIMANCHE. Fabrique à Autun (S.-et-L.).

FRA FOR. Manufacture de Bonneterie. 5 à 9, rue Brocard, Troyes (Aube).

SONBEL. Bonneterie pour Enfants, Paris.

Chemisiers - Toileurs - Tricot

BEREL. 12, rue de Sèvres, 2, rue Récamier, Paris.

ELYSEES SOIERIES. 55, Champs-Élysées, Paris VIII^e.

MARSAL. 90, avenue des Champs-Élysées, Paris VIII^e.

SOCRATE TAILOR. 52, rue La Boétie, Paris VIII^e.

VILEY. Tout l'habillement masculin, 25, rue La Boétie, Paris VIII^e.

BAULIP. Fabrique de Tricots, 19, rue de Cléry, Paris II^e.

MARCOLAS. Créations Tricots, Jersey, 107, rue Réaumur, Paris.

REMY. Tricots, Couture, 422, rue Saint-Honoré, Paris.

TRICOLOR. Spécialité Pulls, Robes, Ensembles en Jersey, 87, rue d'Aboukir, Paris.

TRICOSA. Tricots de luxe, 25, rue Royale Paris VIII^e.

TRICOSIM. 41, rue du Sentier, Paris II^e.

VALMY TEXTILES. 93, quai de Valmy, Paris X^e.

LA CRAVATE MARINA. 15, rue de Cléry, Paris II^e.

Tissus - Soieries

Etablissements B. ARTMAN. 26, rue de Rivoli, Paris IV^e.

MARMOR. Les Tissus made in France, Paris.

NICO-SUZANNE. Soieries, Lainages, 12, rue de Steinkerque, Paris XVIII^e.

TISSUS SAINT-PIERRE. Tissus, Lainages, Tergals, Cotonnades et Soieries, 3, rue de Steinkerque, Paris XVIII^e.

HYGIENE - SANTE

L'AIDE MEDICALE. Au service de votre santé. 14, rue de Paradis, Paris X^e.

GRAND HAMMAM SAINT-PAUL. 4, rue des Rosiers, Paris IV^e.

Q-TIPS. Cotons-boules et cotons-tiges. 31-33, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

MAROQUINERIE

BAGAGERIE. Sacs exclusifs du monde entier. 13, rue Tronchet, Paris.

BERNAL. Maroquinerie, Voyage. 110, boulevard de Sébastopol, Paris III^e.

DAL. Voyage, Gants, Parapluies. 129, rue de Sèvres, Paris.

FRANY. Toute la Maroquinerie, Tout le Voyage. 1, rue de Sèvres, Paris.

PARFUMS - CADEAUX

CHUNN. Parfums de luxe. 43, rue Richer, Paris IX^e.

EDEN. Parfums, toutes les grandes marques. 3, rue du Helder, Paris.

LABORATOIRES RENE RAMBAUD. Spécialités pour la beauté, Paris.

MICHEL SWISS. Parfums, Gants, Echarpes, Cravates, Sacs du soir. 16, rue de la Paix, Paris II^e.

RADIO - PHOTO - TELEVISION

COMPTOIR TRANSITOR. 7, boulevard St-Martin. 1, rue René-Boulanger. 134, rue de Rivoli, Paris.

FISCHER. Radio-Télévision. 96, boulevard Magenta, Paris X^e.

F.N.A.C. Radio, Télé, Photo, Ciné, Haute Fidélité, Electrophones, Disques, Electro-Ménager, 6, boulevard de Sébastopol, Paris IV^e.

NATION-AUTO-RADIO. 24 bis, place de la Nation, Paris XII^e.

ODIOVOX. Télé, Radio, Electrophones, Electro-Ménager. 124, avenue Général-Leclerc, Paris XIV^e.

SCHNEIDER. Radio, Télévision, Paris.

TELEMARQUE. Campagne de Lancement 2^e chaîne, 83, faubourg du Temple, Paris X^e.

TELEPARIS. Des prix de la belle époque. Six magasins Paris et Province.

RESTAURANTS

L'OASIS. Chez Edith, Spécialités créoles. 12, rue Git-le-Cœur, Paris VI^e.

RESTAURANT HENRI. 9, passage Basfroi, Paris XI^e.

TOURISME - LOISIRS

CAMPING COQUILLIERE. Equipements sports, Bonneterie. 39, rue Coquillière, Paris I^e.

EUROPCARS. Location sans chauffeur, Paris.

NAUTISPORT. Matelas pneumatiques, kayaks, pliants, hart-sioux. 18, rue Pradier, Paris XIX^e.

OFFICE VOYAGES LAFAYETTE. Organisation tous séjours France et Etranger, voyages organisés en U.R.S.S. et Israël. 18, rue Bleue, Paris IX^e.

LE REFUGE. Un technicien vous conseillera. 44, rue Saint-Placide, Paris VI^e.

GRAND BAL ANNUEL, REVEILLON DE NOEL, mardi 24 décembre, Salons du Palais d'Orsay, organisé par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

UN PRÉCIEUX ENCOURAGEMENT

Le magnifique programme de notre Gala, illustré par Kishka, comptait, cette année, 154 annonces, 39 de plus que le précédent. Qu'il me soit permis tout d'abord, au nom du Bureau National du M.R.A.P., de remercier très cordialement les commerçants et industriels, qui ont voulu à l'occasion de cette grande soirée artistique, exprimer leur soutien actif à la cause que nous défendons. L'encouragement qu'ils nous apportent ainsi nous est tout aussi précieux que leur contribution matérielle.

La liste des annonceurs que nous publions ici — et qui, nous l'espérons, retiendra l'attention de nos lecteurs — témoigne de la grande diversité des professions dans lesquelles se situent les amis de notre Mouvement. Encore faut-il souligner l'apport particulièrement important des deux branches du Meuble et de l'Habillement, où les contacts ont été organisés d'une façon plus systématique, grâce au concours de plusieurs militants dévoués. Il convient qu'à l'avenir le rayonnement du M.R.A.P. s'étende de même dans tous les secteurs représentés et dans d'autres encore, où nous ne manquons pas de bonnes volontés. C'est là une tâche à laquelle nous devons nous consacrer en commun, afin de donner au M.R.A.P. les moyens indispensables pour mener à bien son action et la renforcer.

L'un des instruments les plus utiles dont nous disposons est notre mensuel « Droit et Liberté », qui à travers d'innombrables difficultés apporte à des dizaines de milliers de personnes informations, arguments et directives.

Inutile d'insister sur le fait que la presse en général, qui doit faire face à d'énormes charges, ne peut vivre aujourd'hui qu'avec l'apport de la publicité, à laquelle s'ajoutent souvent des subventions ou des souscriptions. Un certain nombre d'annonces dans chaque numéro de « Droit et Liberté » dégrèveraient d'autant le budget du M.R.A.P., assureraient à l'un et à l'autre, de plus grandes possibilités. L'expérience déjà faite dans ce domaine et répétée plusieurs mois, durant cette année, devrait se renouveler plus fréquemment. Nous voulons croire que cette initiative rencontrera, dans les milieux intéressés, la faveur de nombreux antiracistes.

Car les événements nous pressent. L'actualité place quotidiennement au cœur des préoccupations de tous les problèmes du racisme, des haines et des crimes qu'il engendre. Il nous faut réagir. Et l'opinion publique, en particulier la jeunesse, demande toujours plus notre intervention sur les plans les plus divers : culturel, judiciaire, éducatif, pour faire échec à ce fléau dont les plus larges masses constatent aujourd'hui la nocivité. Cet intérêt croissant pour l'action antiraciste, s'il nous réjouit, nous pose aussi des problèmes d'organisation, de propagande, dont la solution dépend en grande partie des ressources financières dont nous disposerons.

Accroître les moyens du M.R.A.P. c'est donc participer d'une façon particulièrement efficace à notre combat si nécessaire, qui suscite dans la France entière, tant de sympathie et de dévouements.

Hugues STEINER.

PARIS MATCH - MARIE-CLAIRE - TELE 7 JOURS

TEMOIGNAGE CHRETIEN. « Combat toutes les formes de racisme ».

VAILLANT. 21 contes racontés aux enfants. 5, boulevard Montmartre, Paris.

STUPAP. Créations exclusives Papeteries de Paris.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS DEMENAGEMENTS

DIMER. Transports internationaux. 11, rue des Petites-Écuries, Paris (10^e).

Ets GRIMBERG. Spécialiste en chauffage central. 96, avenue de la République, Paris.

L.A.H.O. Le matériel d'entreprise et de travaux publics. 134, avenue Aristide-Briand, Bagneux (Seine).

PLACAGES DU SUD-EST. Tranchage des bois indigènes et exotiques. Albigny-sur-Saône (Rhône).

FOURRURE

MAURICE KOTLER. 10, rue La Boétie, Paris (8^e).

HENRI KRZIWKOSKI. Compagnie Franco-Canadienne des Fourrures et Pelleteries. 15, rue de Paradis, Paris (10^e).

ROSAL. 71, avenue Franklin-Roosevelt. (Place Saint-Philippe-de-Roule), Paris (8^e).

JULES SACK. « Visons à foison ». 22, rue Royale, Paris (8^e).

ANDRE SAUZAIE. 8, rue Monsigny, Paris.

GRANDS MAGASINS

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE. Ouvert chaque mercredi jusqu'à 22 heures.

HABILLEMENT

AU MUGUET. Dernières créations parisiennes. 146, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (10^e).

CAPRICES D'ANTIN. Robes, Manteaux, Ensembles. 58, Chaussée d'Antin, Paris.

CATHERINE GERARD. Prêt à porter. 58 bis, Chaussée d'Antin, Paris.

CLOTILDE. Couture. 305, rue de Vaugirard, Paris (15^e).

COLOMBINE. Couture. 2, rue du Cherche-Midi, Paris.

DAVID. Jupes, Robes, Chemisiers. 61, rue de Cléry, Paris (2^e).

DOROTHEE BIS. Couture. 37-39, rue de Sèvres, Paris.

LINE MICHEL. Prêt à porter. 96, rue Le-courbe, Paris (15^e).

MARJORIE. Boutique. 63, rue de Sèvres, Paris.

MAX JACOBS et Cie. Prêt à porter pour Dames et Jeunes Filles. 53, rue Réaumur, Paris (2^e).

MAURICE. Prêt à porter féminin en gros. 20, rue Rambuteau, Paris (3^e).

MON BEGUIN. Mode, Couture, Nouveautés. 139, rue de Sèvres, Paris.

NADINE BERGER. Collections Jeunes Filles. 52, rue de Sèvres, Paris.

JULIEN OBAR. Habillement féminin. 66, boulevard Rochechouart, Paris (18^e).

PAMELA. Au service de l'élégance. 6, rue Halévy, Paris (9^e).

SIGUY. Manteaux, Ensembles, Robes. 36, rue du Caire, Paris.

MANBY. Pour les Jeunes du XX^e siècle. 9 et 14, avenue Victor-Hugo, Paris (16^e).

A LA GRANDE MAISON. De cinq à mille francs. 15-17, rue Auber et 1, boulevard Montmartre, Paris.

HALPHEN FILS. Tout l'Habillement pour Messieurs et Jeunes Gens. 3, rue de la Pompe, Paris (16^e).

PRONUPTIA. Robes de mariées, Toilettes de cortège, Costumes et Habits pour le marié et les invités. 16, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

SIMTEX. Productions pour Hommes et Dames, Hiver, Été. 43, rue Charlot, Paris (3^e).

C.I.V. VILMER. Vêtements de pluie et de sport, 39, rue du Ranelagh, Paris XVI^e.

FELIX et FILS. Vêtements de pluie pour dames « Aquaviva », 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

FUCHS. Spécialiste du manteau de ve-lours, 28, boulevard de Strasbourg, Paris.

ROYALDAIM. Créations « Le Castor », Vêtement de peau, 74, rue de Rennes, Paris.

WETLESS. Imperméables, pardessus, chasse, 17, rue du Bouloi, Paris I^e.

SERVI-PRIX. 4, boulevard de Denain, Paris X^e.

TATI. Grand choix de Textiles, 18-20, boulevard Rochechouart, Paris XVIII^e.

MERCERIE GENERALE. Fournitures générales pour Industries de l'Habillement, 12, rue du Caire, Paris II^e.

PAULEJO. Maillots de bains, Ensembles de plages. 23, rue du Mail, Paris.

EMINENCE. Sous-Vêtements, Paris.

THÉÂTRE

« **LE VICAIRE** » se présente au théâtre de l'Athénée comme la version française condensée d'une pièce allemande pratiquement irréalisable en sa forme originale, puisqu'elle devrait tenir la scène pendant six à sept heures.

Pour l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne elle-même, l'Italie, des adaptations ont été données, différentes les unes des autres. Elles posent toutes, en premier lieu, un problème : l'attitude des chrétiens en général, du Vatican, en particulier, devant la destruction systématique du peuple juif par les nazis. L'auteur, Rolf Hochhuth, est allemand. En 1941, il avait dix ans. Il s'est demandé, en grandissant, comment le massacre, dont sa génération devait plus ou moins prendre conscience, avait pu se consommer. Se consommer dans un monde qui compte un demi-milliard d'hommes se réclamant du Christ...

On dit la pièce basée sur les faits historiques, soucieuse de suivre la réalité de très près. On la dit, en sa version française tout au moins, truffée de répliques qui seraient paroles authentiques. On dit que tous ces personnages importants ont été personnes vivantes...

Les artistes chargés de servir le texte, de jouer périlleusement ces personnages, s'effacent, dit-on, au point d'être gênés par les applaudissements. Dans la salle, les applaudissements semblent d'ailleurs insolites. Il arrive que le public, paralysé par l'émotion, demeure comme pantoflé, troublé, angoissé.

Il est incontestable que voilà une pièce pas comme les autres.

Mettre hors d'état de nuire les trublions !

Le 11 décembre, le M.R.A.P. a rendu publique la déclaration suivante :

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) flétrit, avec indignation, les manifestations qui ont eu lieu au Théâtre de l'Athénée, lors de la première représentation du Vicairé, de Rolf Hochhuth.

Les problèmes posés par cette pièce, dépassant les questions de personnes, sont de ceux qui méritent l'intérêt et la réflexion de tous les honnêtes gens et on ne peut que se féliciter qu'ils aient été portés à la scène.

Les discussions mêmes que peut susciter le Vicairé, les éclaircissements et précisions qu'il appelle, contribuent à en faire une œuvre utile, dénonçant les méfaits du racisme, soulignant la responsabilité de chaque homme devant la haine et le crime collectif.

Le M.R.A.P. demande que des dispositions énergiques soient prises pour mettre hors d'état de nuire les trublions et provocateurs qui, aux cris de « Vive Hitler ! » voudraient empêcher la représentation de cette pièce profondément humaine.

Il faut voir « Le Vicairé »

Mais il ne saurait être question ici de critique, d'aucune sorte. D'ailleurs la représentation à laquelle

par
Marie-Magdeleine CARBET

le M.R.A.P. a été convié se voulait une « répétition de travail » et la vraie critique ne sera, je crois, appelée à juger le spectacle que peu avant Noël, vers le 20 décembre.

Nous voulons ici rendre hommage à Mme Françoise Spira, directrice de l'Athénée, à ses collaborateurs dont nul ne contestera le courage, la valeur, le dévouement.

Notre dessein est aussi de prévenir nos lecteurs qu'il se passe à l'Athénée quelque chose de nouveau. Du point de vue technique et artistique, certes, quelque chose de neuf, mais du point de vue humain, quelque chose de grand, de bouleversant d'exceptionnel.

On dit que dans les pays voisins, l'opinion, conscience alertée, manifeste respect, admiration, indignation, jamais froideur. On prend parti, on s'affronte, on se bouscule, même, dans les salles.

Que nos lecteurs en soient avertis, le problème posé est le nôtre.

Nous devons l'aborder l'esprit net de tout préjugé, le cœur lavé de toute haine.

Pourquoi fermerions-nous les yeux devant la réalité ? Quelles que soient nos

opinions et nos croyances, et aussi, et surtout, si nous sommes chrétiens et catholiques, nous regarderons froidement, gravement, ce qui doit être pesé et médité.

Pas une de nos prières, pas une de nos cérémonies, à nous autres, catholiques romains, ne se passe de « l'agnus dei qui tollit peccata mundi », pas une qui ne nous invite à nous frapper la poitrine... Personne n'approche de la table sainte sans prononcer un pressant, un ultime appel à la grâce, à la parole de grâce qui doit nous laver de toute souillure.

Le crime est odieux. Mais plus odieuse encore l'hypocrisie, le refus du mea culpa.

Deux livres sur ZOLA

Au moment où Armand Lanoux vient de recevoir le Prix Goncourt pour son roman « *Quand la mer se retire* », dans lequel il stigmatise les horreurs de la guerre, on ne manque pas de rappeler qu'il fut le biographe brillant et passionné d'Emile Zola, avec le célèbre « *Bonjour Monsieur Zola* », publié il y a quelques années. Armand Lanoux, comme celui dont il dit qu'il fut son « maître », a pris parti dans le combat contre la haine. Son soutien ne fait jamais défaut aux grandes campagnes que mène le M.R.A.P. Dans notre dernier numéro, on pouvait voir sa signature parmi celles des personnalités qui exprimaient leur solidarité aux antiracistes américains.



La première page du « Petit Journal » rendant compte du procès intenté à Zola après la publication de « J'accuse » (Album Zola, page 285).

Quant à Emile Zola, il fait l'objet, cette saison, de deux nouveaux livres, qui viennent à leur tour témoigner de l'intérêt permanent que suscite l'auteur de « J'accuse ». L'un, l'« *Album Zola* », édité chez Gallimard, dans la collection de la Pléiade, est une iconographie commentée particulièrement attachante. L'autre, une biographie d'Alexandrine Zola, parue aux Editions Français Réunis, éclaire la vie privée du grand écrivain.

Les auteurs de l'« *Album Zola* », Henri Mitterand et Jean Vidal, ont réuni 470 documents, admirablement présentés, qui illustrent non seulement la carrière et l'œuvre de Zola, mais aussi tous les événements littéraires, artistiques, sociaux et politiques auxquels il a été mêlé. Le commentaire bref et précis qui les éclaire, contribue à nous restituer d'une façon frappante

toute une époque, et de ce fait, nous permet de mieux comprendre l'homme. L'affaire Dreyfus, en particulier, se trouve illustrée par nombre de photos, dessins et caricatures.

Il faut remercier Henri Mitterand, l'animateur de la Société des Amis d'Emile Zola, et Jean Vidal, réalisateur d'un excellent court-métrage sur Zola, d'avoir mis ainsi leurs connaissances et leur documentation à la portée d'un large public, qui feuillettera cet ouvrage avec un vif intérêt.

L'auteur du second livre, « *Trente-huit années près de Zola* », est le cousin d'Alexandrine Zola. Il donne de sa cousine et marraine un portrait véridique qui détruit les légendes malveillantes et les propos qualifiant de « veuve abusive » l'admirable femme du grand écrivain. Albert Laborde nous apporte non seulement son témoignage personnel et émouvant, mais il cite la correspondance échangée entre les membres des familles Laborde et Zola, se gardant d'outrepasser cette recommandation d'Einstein qu'il met en exergue : « *Un homme a droit à sa vie privée, même après sa mort.* »

Albert Laborde stigmatise les propos qui « *ont atteint non seulement Emile Zola, mais aussi sa femme qui sut partager fièrement, toujours à ses côtés, les désillusions, les injures, la calomnie.* »

Notre président, Pierre Paraf, dans la préface de cette biographie, écrit, à propos d'Albert Laborde : « *Qui pouvait mieux que lui sortir de son ombre discrète — en éclairer certains de ses aspects que des évocations un peu fantaisistes avaient de bonne foi déformées — la moins abusive, la plus admirable des veuves.* »

(Suite page 14.)

J'ai peur pour l'Amérique

(SUITE DE LA PAGE 7.)

Comme dans la plupart des oppressions de peuple à peuple, on retrouve ici un impitoyable mécanisme d'élimination systématique. Le désir profond, caché ou avoué du blanc est d'exclure totalement le noir de son horizon. Et puisque ce discours est celui de la dernière chance, Baldwin est allé jusqu'au bout de sa pensée : à la limite, ce que souhaite le blanc, c'est le meurtre du noir. Ce que les Allemands, autre nation blanche et chrétienne, ont tenté contre les juifs, pourquoi les Américains ne l'essayeraient-ils pas un jour contre leurs noirs ? Le lecteur protestera une fois de plus en lisant ce texte implacable. Nous croyons au contraire que Baldwin a entrevu là une vérité effroyable ; de même que le pogrom n'est pas un accident de l'histoire du juif, mais la cristallisation, l'exaspération, d'une situation endémique, le lynchage, la pendaison et le bûcher ne sont que le passage à la limite des sentiments véritables de l'homme blanc à l'égard du noir (...).

DES lors, comment s'étonner de la conclusion à laquelle nous sommes rigoureusement conduits ? De la riposte nouvelle que préparent les jeunes

générations noires ? Toutes les fausses issues ont été essayées par leurs aînés, aucune n'a pu les sauver : ni la soumission, ni la haine, ni la réussite économique ; ni la religion et l'Eglise, ajoute Baldwin qui a prêché en chaire. Aucune solution n'est efficace tant que le contexte demeure. Puisque c'est toute la société américaine qui met l'existence du noir en question, il faut mettre en question l'existence de cette société. En réponse à une oppression absolue, il en appelle à une révolte absolue.

La révolte absolue est celle qui n'ayant plus rien à sauvegarder n'est plus arrêtée par rien. Ni par la peur de mourir, ni, peut-être plus gravement encore, par les valeurs communes avec l'opresseur. La révolte absolue, c'est la guerre, la découverte de la violence et de la crainte qu'elle inspire. Nous avons entendu l'autre soir, à la Télévision, l'un des chefs des Black Muslim : l'homme nous a fait horreur par sa haine totale des blancs, sa détermination froide de les exterminer tous, s'il en avait un jour le pouvoir. Mais comment nier que son analyse fût correcte ? Que seule la crainte, que les noirs pourraient éventuellement inspirer, aurait quelque chance de faire reculer l'oppression ?

Baldwin, l'homme et l'écrivain, refuse pour sa part de les suivre jusque-là. Ses amis sont blancs, il confierait sa vie à certains d'entre eux, il est pour les mariages mixtes, il se battra au besoin contre le fanatisme des Black Muslim. Mais il faut prendre garde à ceci : par-delà les sottises démagogiques des Black Muslim, il n'y a pas de différence fondamentale entre eux et les plus modérés des noirs américains. « Bien qu'idéologiquement ennemis, écrit de son côté Lomax, Mohammad et Martin Luther ne sont séparés que par une mince ligne » (...).

DEVONS-NOUS avouer aussi, qu'après la lecture de son livre, nous sommes plus effrayés que Baldwin lui-même ? Il veut croire que la menace est encore différée. Next Time, the Fire. Les blancs et les noirs de bonne volonté peuvent encore s'unir et faire reculer la catastrophe. Mais comment ? Si l'on renverse sa proposition négative, on obtient ceci : il faut que les Américains acceptent de devenir une nation de métis. Mais, ou nous nous trompons lourdement, ou les Américains blancs, ceux du Nord y compris, sont aussi loin que possible d'un tel bouleversement. Non que l'idée en soit délirante.

Si l'on exclut la partition (ce que réclament les Black Muslim) on ne voit guère d'autre issue. Après tout, la véritable solution des drames coloniaux de notre époque aurait été celle-là : une interpénétration accélérée des populations. Mais quel colonisateur, même très ouvert, même progressiste, l'a seulement envisagée ? Peut-être y a-t-il des moments dans l'histoire des peuples où ils ne peuvent qu'être aveugles et sourds, même si la guerre et la destruction sont à leurs portes. Or, si la description de Baldwin est juste — et il est trop convaincant pour qu'elle ne le soit pas — la catastrophe est maintenant au cœur même de la nation américaine.

Il se serait produit en Amérique une transformation irréversible : le noir américain sait maintenant qu'il est et quelle est sa place réelle au milieu de ses concitoyens. Lorsqu'un opprimé a entrevu la possibilité d'être libre et qu'il accepte d'en payer le prix, il est vain d'espérer encore la paix pour longtemps. Si le problème a été correctement posé par Baldwin : ou une nation de métis ou la guerre, alors nous avons réellement très peur pour l'Amérique et les Américains.

Albert MEMMI.

Pour les jeunes

« Hitler-connaiss-pas »

PEUT-ETRE parce que c'est un sujet difficile à traiter pour les enfants, peut-être parce que les auteurs qui écrivent pour eux ne le jugeaient (bien à tort) ni utile, ni intéressant, toujours est-il que parmi les livres destinés à la jeunesse, exception faite pour le remarquable roman de Colette Vivier « LA MAISON DES QUATRE-VENTS » (1) décrivant les jours d'occupation, la Résistance à Paris, et qui la première, parla des déportations, exception faite également pour « C'EST DEJA MIDI », de Marianne Monestier, où des enfants prennent part à la Résistance, œuvre sobre et sans faux lyrisme (Bourelle, 4 F. 50, lecteurs 10-12 ans), on ne trouvait guère jusqu'à présent, du moins à ma connaissance, d'ouvrages directement consacrés à la période 1939-45, qu'il s'agisse de guerre, de Résistance ou de déportation.

Or voici que, récemment, et presque coup sur coup, ont été publiés trois romans qui, tous les trois, se réfèrent à ces sombres années : *Le Capitaine Printemps*, de Pierre Gamarra ; *Un Lycée pas comme les autres*, d'Yvonne Meynier et, traduit de l'allemand, *Mon ami Frédéric*, de Hans Peter Richter.

Dans les maquis pyrénéens

LE CAPITAINE PRINTEMPS a pour cadre un petit village des Pyrénées. Là sont venus se réfugier, chez des cousins fermiers, un gamin parisien, Jean, celui qui raconte ses souvenirs, et sa mère. Le père est prisonnier. Sous la plume du narrateur apparaît le paysage, sa douceur. Tout paraît si calme dans ce village. Rien ne semble devoir l'atteindre. Et pourtant... on attend les lettres des prisonniers, tous les soirs on écoute la radio anglaise, un vieil homme juif, réfugié à

par
Natha CAPUTO

l'auberge, partira, et l'on saura qu'il a été pris, déporté avec d'autres dans des wagons plombés ; un chapitre a pour titre *L'Étoile jaune*, et la condition des juifs en France occupée y est décrite ; on sait que dans tous les pays d'Europe des milliers d'êtres humains sont arrêtés, enfermés dans des camps, torturés, brûlés dans les fours crématoires ; que les patriotes sont traqués. Au village même, toujours si paisible en apparence, des évadés, des parachutistes sont hébergés dans la ferme des cousins ; la Résistance s'organise : l'instituteur, le facteur, les cousins, père et fils, les voisins y jouent leur rôle. Jean aussi, qui aide à organiser l'installation des Résistants dans les bois environnants et qui est chargé des liaisons. Un soir, son père, qui s'est évadé, est revenu. C'est lui qui sera, à l'insu de sa famille, l'insaisissable Capitaine Printemps, responsable de plusieurs maquis.

La montée dramatique du récit est menée progressivement : coups de main des maquisards, représailles allemandes, villages proches incendiés et, enfin, point culminant, les bois derrière le village sont le théâtre d'une attaque allemande, tandis que dans la nuit, Jean et les siens escortent un convoi de ravitaillement. Cependant, Toulouse est libérée, la délivrance est proche.

Evocateur dans les détails, riche en renseignements, ce récit est construit de façon à convenir aux jeunes — entre 11 et 13 ans — auxquels il apprendra beaucoup. Quant à la langue de Gamarra, elle est ce qu'elle est toujours, belle et poétique. (Ed. La Farandole, 4 F. 50.)

Une petite fille juive

SI, dans *Le Capitaine Printemps*, l'accent est mis sur l'atmosphère d'un village durant la guerre et la Résistance des maquis, *UN LYCEE PAS COMME LES AUTRES* montre, à travers les lettres échangées entre une mère et ses filles, ce qu'a été, dans une ville, Rennes, l'occupation : les bombardements terrifiants, la crainte des arrestations, les restrictions de toutes sortes, les tickets, les queues, la chasse aux vivres et, d'autre part, la vie pénible imposée aux élèves du lycée de filles évacués et réorganisés, plus mal que bien, dans un village moins exposé, jusqu'au mois d'août 1944 ; les classes faites dans des garages, des magasins, les élèves et les professeurs disséminés chez l'habitant, la nourriture insuffisante, le manque de vêtements, de chaussures, de charbon.

Pour les vacances de Pâques, la plus jeune des fillettes demande à sa mère d'inviter une de ses camarades, une petite fille juive, dont les parents ont déjà été pris par les nazis. Mais l'enfant est arrêtée à son tour. La lettre à la mère, relatant l'événement, frémissante de chagrin, d'indignation, de révolte, ira droit au cœur des lecteurs. Néanmoins, tout n'est pas sombre dans ce livre. Le rire et les situations comiques y conservent leurs droits, justement dosés. Ce livre généreux, vi-

brant de chaleur, de courage, d'espoir, d'amour filial et maternel, par son accent de sincérité et d'authenticité, est porteur d'une émotion contagieuse. Il sera surtout compris et apprécié par des lectrices entre 12 et 15 ans. (G.P., 6 F. 75.)

Naissance et croissance du nazisme

MON AMI FREDERIC, écrit par un sociologue allemand, a obtenu le Prix du Livre de Jeunesse 1961, en Allemagne. En décrivant l'enfance et l'ado-



Illustration extraite de « Mon ami Frédéric » (Desclée de Brouwer, éditeur)

lescence (1925-1942) de deux garçons allemands nés presque le même jour, habitant la même maison dans une ville quelconque allemande, fréquentant la même école, partageant les mêmes jeux, l'auteur trace un magistral et saisissant tableau de la naissance et du développement de l'antisémitisme en Allemagne. Un des garçons, Frédéric, est juif, mais l'autre, son camarade, ne l'est pas. Et c'est ce dernier qui évoque tous les épisodes passés. Courts, précis, vivants, sans un mot de trop, sans le moindre commentaire, les chapitres défilent l'un après l'autre, comme des scènes brusquement éclairées par un flash de lumière.

D'abord les années heureuses. Rien ne différencie les deux enfants. Les années passent. Et chaque scène apporte un élément nouveau, caractéristique, que les deux petits garçons comprennent mal et subissent : graffiti injurieux sur les murs des maisons juives, boycottage des magasins juifs, leçons faites aux enfants par un forcené nazi décrivant les monstres juifs et le danger qu'ils représentent, accusations injustes soutenues par la police et la foule, efforts du propriétaire pour se débarrasser de cette famille juive, le père de Frédéric, bien que fonctionnaire, chassé de son emploi ; les élèves juifs obligés de se regrouper dans des écoles juives, etc. Puis viennent le pogrom, la dévastation, le pillage des appartements juifs, l'étoile jaune, les interdictions de toutes sortes. Au début, des hommes loyaux prennent la défense des juifs, puis petit à petit le silence se fait, l'isolement les entoure.

Sa mère tuée au cours du pogrom, son père arrêté, Frédéric se terre. Il revient un soir, affamé. Les sirènes hurlent. Resté seul dans l'appartement de ses amis afin de ne pas être reconnu ni les compromettre, il ne peut résister au besoin de courir vers l'abri, tant le bombardement est devenu meurtrier. Chassé de l'abri en tant que juif, il sera trouvé mort parmi les ruines, l'alerte passée. Un tel accent de vérité, une telle intensité dramatique se dégage de ce récit construit par petites pelletées, qu'on en reste bouleversé. Et je n'ai pas parlé de la justesse psychologique des personnages, des changements progressifs de caractère, de rapports ; de la grandeur des uns, de la bassesse des autres, des raisons de certaines lâchetés et d'une scène, entre autres, où « l'ami de Frédéric » raconte comment, lui-même, armé d'un marteau, a contribué à démolir des meubles dans un logement pillé, saisi d'une sorte de frénésie contagieuse

dont il n'est plus maître, et son écœurement ensuite.

Un livre de la puissance de celui-ci devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de jeunes, filles et garçons, à partir de 13 ans. Il serait, en particulier, nécessaire que les jeunes « Hitler-connaiss-pas », s'y dessillent les yeux, et bien des adultes y découvriraient ce que peut-être ils n'ont pas encore voulu voir ni comprendre.

Aucun chapitre ne porte de titre. Seul un numéro le désigne. Mais à la table des matières, chacun de ces numéros est accompagné d'un titre suivi d'une date, laquelle place l'épisode conté par rapport aux événements historiques, dont une table chronologique détaille le déroulement. Cette table chronologique, dans sa sécheresse, est peut-être encore plus saisissante que le récit lui-même. On y voit, à partir de 1933, les décrets se suivre à une cadence qui s'accélère, tombant comme des couperets, privant les juifs des droits les plus élémentaires, les pourchassant, confisquant leurs biens — et ceci : 16 juin

1933 : il vit en Allemagne 300.000 juifs.
17 mai 1939 : 215.000 juifs vivent encore en Allemagne.
31 juillet 1941 : début des mesures « d'anéantissement ».
1^{er} janvier 1942 : 130.000 juifs vivent encore en Allemagne.
1^{er} septembre 1944 : 15.000 juifs vivent encore en Allemagne...

Une excellente traduction, dans une langue sobre et sans défauts, contribue encore à la grandeur de cet ouvrage que l'on n'ose appeler « roman ». Je ne fais de réserves que pour la préface de G. Duhamel, écrite pourtant avec une émotion généreuse et sincère. Présentant les deux garçons, elle dit : « L'un est juif (...), l'autre est aryen. » Qu'est-ce à dire ? Voyez comme les leçons nazies ont laissé leur trace ! Et plus loin : « Tous les hommes sont frères, tous ont été créés par le même Dieu, rachetés par le même Dieu et promis au bonheur dans le sein du même Dieu. » On aurait pu se passer de ce commentaire. C'est avant tout une affaire humaine, et non une affaire religieuse. D'autant plus qu'elle ajoute : « Peut-être aurait-on souhaité dans ce récit, en face de l'admirable piété des juifs » (qu'elle exagère, car ce sont des rites courants : sabbat, Bar-Mizwah et prière des morts — sans plus) « voir s'épanouir la vie chrétienne de l'autre famille ? Elle semble au contraire étrangère à toute spiritualité ». Geneviève Duhamel n'a-t-elle pas compris que justement, là réside la puissance du livre, qui serait affaiblie s'il s'était agi de sentiments pieux ? (Desclée de Brouwer, 5 F. 40.)

DEUX LIVRES SUR ZOLA

(Suite de la page 13)

A l'époque de « J'accuse », l'auteur nous donne une belle évocation du climat et des répercussions familiales que la prise de position de Zola entraînait : « Le lendemain de la nuit de veille où Zola écrivait sa lettre fameuse, ma mère et ma sœur allèrent tenir compagnie à leur cousine, rue de Bruxelles, dans la vaste chambre où le lit se trouvait isolé derrière une haute grille en fer forgé. »

« Alexandrine Zola attendait, dans un état d'émotion non dissimulée, le retour de son mari. Celui-ci avait apporté le manuscrit à l'Aurore et « ce matin, dit-elle, tandis qu'Emile écrivait en core, je suis entrée dans son bureau,

Des livres qui apprennent à aimer

ET puisque nous sommes à la veille de Noël, voici quelques très beaux et bons livres à conseiller :

AU-DESSUS DE 13 ANS :

Contes et Romans Nationaux et Populaires, d'Erckmann-Chatrian, qui étaient devenus introuvables, et que J.-J. Pauvert a réédités intégralement en 14 volumes très bien présentés, ornés des illustrations de l'Ed. Hetzel (33 F. le volume).

Allan Montagu, d'Upton Sinclair (excellente traduction de Mad. Gilard). Ce beau roman, qui s'étaie sur des données historiques, montre comment un fils de planteur du Mississippi, habitué aux mœurs du Sud, sent s'ébranler ses convictions, après un séjour dans le Nord. La sauvage chasse à un Noir à laquelle il assiste et qu'il tente de sauver, cristallise en lui ce que son esprit était prêt à admettre, et il ira combattre aux côtés des Nordistes quand éclatera la Guerre de Secession. (Ed. La Farandole, 9 F. 60.)

Delacroix. Magnifique album où Delacroix est présenté aux jeunes avec intelligence et simplicité, par Olga Wormser. En face de chaque reproduction (elles sont toutes en couleurs), au lieu de commentaires, prennent place un texte d'un contemporain du peintre, des extraits de sa correspondance ou de son journal. (Ed. La Farandole, 27 F.)

AU-DESSUS DE 12 ANS :

La Case de l'Oncle Tom, dans une nouvelle traduction, et la meilleure adaptation à ma connaissance, due à Victor Stepani. Élégante présentation club, couverture pleine toile, 12 lithographies. (Club Français du Livre, 15 F. 50.)

Histoire des Jeux Olympiques, par Maurice Coloin. Très intéressante et vivante documentation, d'un esprit vivement antiraciste, illustrée de photographies. Très d'actualité, puisque le centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin, rénovateur de ces Jeux, est commémoré cette année. (Gedalge, 5 F.)

12-14 ANS :

L'Appel du Renard blanc, de W. Lindquist. Roman se déroulant dans l'Alaska, autour de l'amitié de deux jeunes garçons, l'un Esquimaux, l'autre Américain, d'une grande puissance suggestive par ses détails véridiques et la qualité dramatique des épisodes. (Ed. de l'Amitié.)

10-12 ANS :

La Petite Fille d'ailleurs, de Hertha von Gebhardt, où le comportement des enfants vis-à-vis de cette petite fille, qui n'est pas de « leur » rue, est le reflet de celui de bien des adultes. Il suffira cependant qu'un garçon se désolidarise du groupe hostile pour que tout change. Un des plus charmants livres parus récemment. (G.P., 3 F. 20.)

9-11 ANS :

Ali, Jean-Luc et la Gazelle, de Jacqueline Cervon. La vie des Somalis nomades. (G.P., 4 F. 30.)

DES CONTES :

Contes d'Andersen. Nouvelle traduction, dans une très belle langue, par Anne-Mathilde Paraf. Excellent choix, texte intégral. — Illustrations de Trinka. Très beau volume. (Gründ, 10 F.)

Contes Bleus et Contes Rouges du Chat perché, de Marcel Aymé. Magnifique édition nouvelle illustrée avec art, originalité et esprit, par Palayer. (Le volume, 25 F.)

Vingt et un contes. Joli choix de textes inédits, illustrés par Moreu, Tillard, Trubert. (Ed. Vaillant, 8 F. 50.)

Et pour les plus petits : *Jojo le Capitaine courageux*, aventures d'une souris née sur un bateau. Images vives et drôles de Moreu. (Nathan, 3 F. 85.)

Mathieu, le petit Lièvre qui voulait faire des glissades, par J. Novak. Charmant conte instructif. (Ed. Vaillant, 6 F. 90.)

Et pour terminer, les albums : *Pipolin*, riche en jeux et en contes. (Ed. Vaillant, 6 F.) *Roudoudou, Riquiqui*, ou plus épais, *Roudoudou et Riquiqui*, charmants recueils aux récits pleins de fantaisie, inspirés par la vie de tous les jours. (Ed. Vaillant, 3 F. 50 et 6 F. 50.)

(1) Devenu introuvable.

« sans aucune intention précise, comme « il m'arrive parfois de le faire ; mais, « son regard m'a foudroyée, et j'ai dit-« paru ! »

« Au milieu de cette conversation intime, rapporte ma sœur, Zola ouvrit soudainement la porte. Avec un maintien énergique, un port de tête décidé, des gestes fermes, coiffé d'un chapeau haut de forme négligemment mis en biais, il avait, paraît-il, un air d'illuminé, dont le souvenir de grandeur ne pourra jamais parfaitement s'exprimer, ni s'effacer. »

Une œuvre que voudront lire tous les amis et les admirateurs de celui que Pierre Paraf appelle, dans sa préface, le « chevalier barbu aux syllabes flamboyantes ».